

KÄRCHER

UNE VISION GLOBALE

Rapport de durabilité : Faits et chiffres 2023



**BE THE
DIFFERENCE**

[karcher.com/sustain](https://www.karcher.com/sustain)

SOM- MAIRE

- 3 À propos de ce rapport
- 4 Avant-propos
- 5 L'entreprise Kärcher
- 6 Sites Kärcher dans le monde

01

- 7 Gouvernance**
- 8 Gouvernance d'entreprise et conformité
- 15 Évaluation de la pertinence
- 17 Gestion de la durabilité
- 18 Stratégie de développement durable 2025
- 20 Gestion environnementale
- 22 Gestion de la chaîne d'approvisionnement

02

- 24 Environnement**
- 25 Atténuation du changement climatique
- 32 Protection de l'environnement
- 35 Eau
- 37 Biodiversité
- 38 Utilisation des ressources et économie circulaire

03

- 50 Enjeux sociaux**
- 51 Responsabilité du personnel
- 56 Satisfaction du personnel
- 58 Égalité des chances et diversité
- 60 Sécurité au travail et santé
- 63 Consommatrices/consommateurs et utilisatrices finales/utilisateurs finaux
- 65 Engagement sociétal

- 68 Index du contenu GRI
- 74 Mentions légales

À PROPOS DE CE RAPPORT

Dans le présent rapport, Kärcher expose ses chiffres clés, ses objectifs et ses activités dans le domaine du développement durable. Les données concernent l'exercice 2023 (du 01/01/2023 au 31/12/2023). Des chiffres clés des années 2021 et 2022 ont aussi été intégrés par endroits à titre de comparaison. Sauf indication contraire, les informations fournies ici se rapportent toujours aux activités internationales du groupe Kärcher. Les informations sur la société Alfred Kärcher SE & Co. KG concernent toujours le siège et l'usine de Winnenden, les sites de production et logistiques d'Obersontheim/Oberes Bühlertal et d'Illingen ainsi que le centre de service après-vente à Ahorn. Jusqu'à présent, le rapport de durabilité portait sur les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie et aux États-Unis ; au cours de l'année de référence 2023, le site de production en Lettonie s'est rajouté.

Dans le présent rapport, les données aux chapitres « Environnement » et « Enjeux sociaux » englobent, sauf indication contraire, 82 sociétés Kärcher, ce qui correspond au périmètre de consolidation actuel des comptes annuels et consolidés de Kärcher.

Ce rapport a été établi en conformité avec les normes de l'organisme Global Reporting Initiative (GRI) dans sa version actuelle de 2021. Vous trouverez une vue d'ensemble des indicateurs GRI traités dans l'index du contenu GRI à la fin du rapport.

Aucune vérification externe n'a eu lieu. Le rapport a été validé par le directoire. La rédaction du présent rapport a été clôturée le 29/02/2024. Le rapport de durabilité 2023 a été publié le 13 mai 2024 et paraît chaque année.

En prévision des dispositions à venir en matière de rapports de la directive européenne Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), nous avons procédé à une analyse des écarts afin de nous préparer au reporting qui deviendra obligatoire pour nous à compter de 2025. Le présent rapport se base par conséquent également sur les normes European Sustainability Reporting Standards (ESRS) et la structuration prévue à cet effet selon Environment, Social et Gouvernance (ESG).

Vous trouverez plus d'informations au sujet de la durabilité chez Kärcher sur le site web www.karcher.com/sustain

CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS,

En 2023, nous avons une fois de plus été confrontés à une multitude d'événements impliquant autant de défis. Malgré les crises globales qui perdurent, nous avons prouvé que Kärcher est capable de garder son cap, même dans des conditions difficiles, et de mettre en œuvre des pratiques commerciales durables sans transiger. Par ailleurs, l'année écoulée démontre également à quel point la durabilité est importante pour notre entreprise. Nous considérons la durabilité dans tous ses aspects : économique, écologique et social.

La réussite de l'an passé ne se reflète par conséquent pas seulement dans les chiffres, mais également dans les développements et les décisions stratégiques. Notre croissance continue avec un chiffre d'affaires de 3,294 milliards d'euros montre que notre stratégie d'entreprise à long terme, qui met l'accent sur les produits innovants, l'expansion internationale et les investissements accrus dans l'infrastructure et les effectifs qualifiés, s'avère payante et nous permet d'agir avec succès, même dans les contextes exigeants.

La création de la nouvelle division Corporate Sustainability au début de l'année 2024 souligne notre engagement en faveur de la durabilité et répond à la demande croissante des clients en matière de solutions écoresponsables. En nous basant sur l'initiative politique de l'Union européenne dans le cadre du pacte vert, nous avons intensifié davantage nos activités visant à réduire les émissions et la consommation de ressources. Cela atteste de notre engagement à apporter une contribution réelle à un avenir durable.

Nous souhaitons vous exprimer à vous, chères lectrices, chers lecteurs, notre gratitude pour l'intérêt soutenu que vous portez à notre entreprise. Votre confiance nous motive à poursuivre dans nos voies innovantes pour une culture d'entreprise durable et responsable.

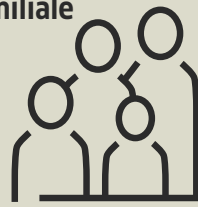
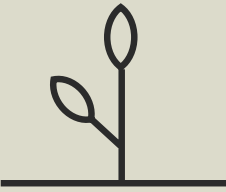
Avec les meilleures salutations de Kärcher,



Hartmut Jenner
Président-directeur général



Entreprise
familiale



1935
Création




SIÈGE
à Winnenden

plus de
160 » sociétés dans
82 pays

50 000
points de service après-
vente dans tous les pays



16 000
collaborateurs
**DANS LE
MONDE**



3,294
milliards d'euros de chiffre
d'affaires en 2023

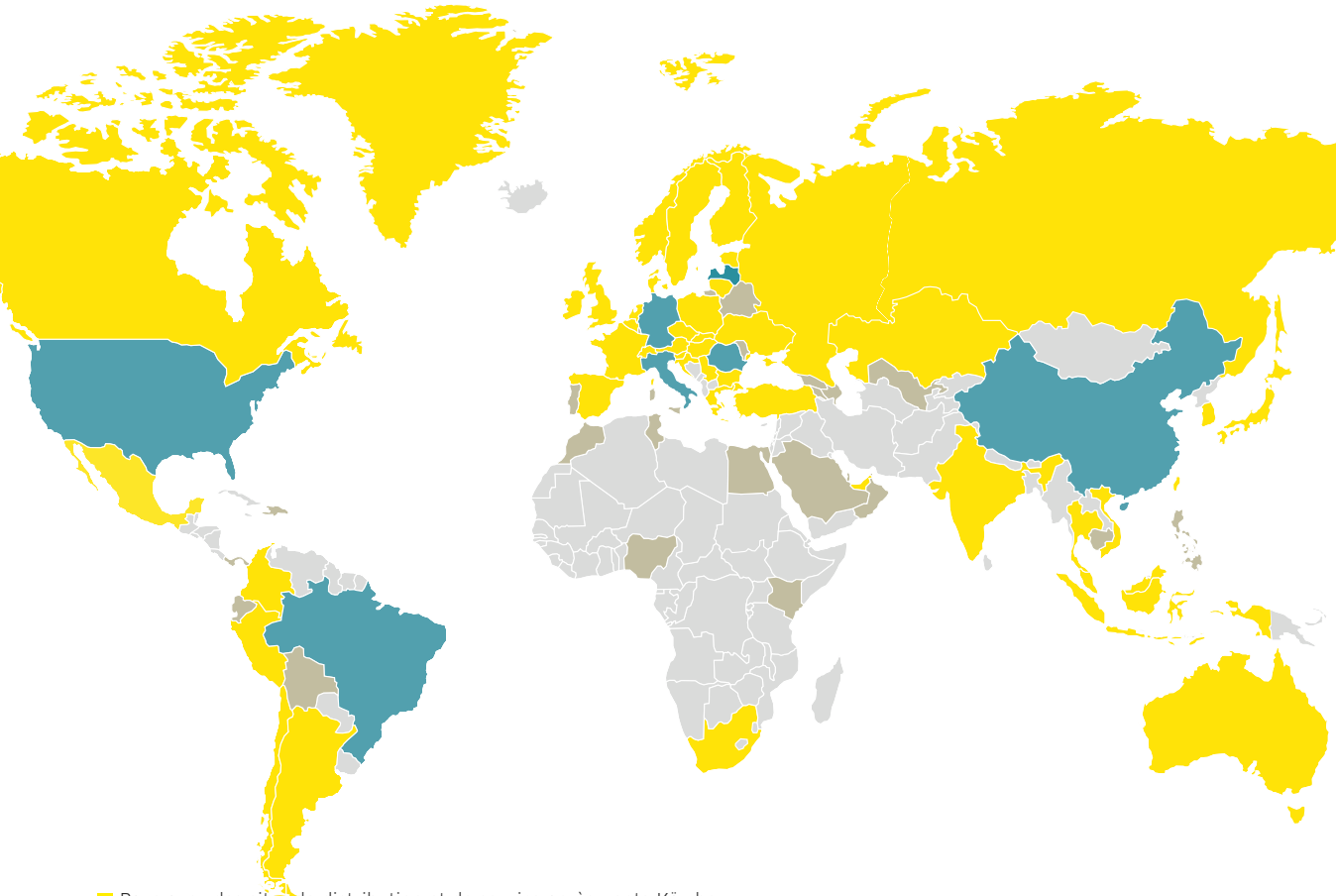
L'ENTREPRISE KÄRCHER

Kärcher est le leader mondial du marché des équipements de nettoyage. L'entreprise développe, produit et distribue des appareils, des machines et des installations destinés au nettoyage et à l'entretien des espaces verts, y compris les détergents, les prestations, les services et les solutions numériques correspondants. En tant que fabricant de systèmes de nettoyage et pionnier du nettoyage haute pression, Kärcher couvre à l'échelle mondiale les besoins fondamentaux en matière de nettoyage de moyens de transport, de bâtiments et de surfaces ainsi qu'en matière de nettoyage et d'acheminement de liquides.

Vous trouverez plus d'informations à propos de Kärcher sur le site web www.karcher.com

SITES KÄRCHER DANS LE MONDE

Profondément ancrée en Allemagne, active dans le monde entier : l'entreprise Kärcher produit et distribue ses produits à l'échelle globale. La carte fournit une vue d'ensemble de nos sites de production et logistiques internationaux ainsi que des sites de distribution et de service après-vente implantés dans quelque 80 pays.



- Pays avec des sites de distribution et de service après-vente Kärcher.
- Pays avec des sites de production et logistiques ainsi que des sites de distribution et de service après-vente Kärcher.
- Pays avec des sites de distribution et de service après-vente Kärcher non inclus dans ce rapport.

Nos sites de production et logistiques ainsi que leurs certifications

Sites de production et logistiques	9001:2015 (qualité)	14001:2015 (environnement)	50001:2018 (énergie)	45001:2018 (sécurité au travail)
Allemagne				
Winnenden (siège)	■	■	■	
Winnenden (usine)	■	■	■	
Centre de service après-vente Ahorn	■	■	■	
Obersontheim (usine)	■	■	■	
Obersontheim (centre logistique)	■	■	■	
Bühlertal	■	■	■	
Illingen	■	■	■	
Schwaikheim	■	■	■	
Waldstetten	■	■	■	
Duisbourg	■	■	■	
Reutlingen	■	■		
Italie				
Corrèze/Reggio d'Émilie	■	■	■	■
Quistello	■	■	■	■
Reggio d'Émilie	■	■	■	■
Roumanie				
Curtea de Argeş	■	■	■	■
États-Unis				
Aurora	■	■		
Blackwood (centre logistique)				
Fayetteville (centre logistique)				
Mexique				
Monterrey	■	■		
Brésil				
Vinhedo	■	■		
Chine				
Changshu	■	■	■	■
Lettonie				
Jelgava (novads)	■	■	■	

01

GOVERNANCE

En tant qu'entreprise familiale, la vision à long terme est inscrite dans notre ADN. À nos yeux, cela implique d'assumer notre responsabilité vis-à-vis des générations à venir. Cette conception influe non seulement sur notre gestion de l'entreprise (gouvernance), mais aussi sur la future évolution de Kärcher, poussée notamment par notre stratégie de développement durable 2025. Celle-ci contient des objectifs clairs et des mesures visant à renforcer l'atténuation du changement climatique, l'utilisation efficace des ressources et la valeur ajoutée pour la société.



GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET CONFORMITÉ

L'entreprise Kärcher est consciente des responsabilités qui lui incombent en tant qu'acteur international et dans son rôle de Global Corporate Citizen (« entreprise citoyenne »). Nous y associons notre objectif de développer notre entreprise en tenant compte équitablement des enjeux économiques, écologiques et sociaux. Dans cette optique, notre action est guidée par des valeurs clairement définies qui constituent ensemble notre charte d'entreprise.

Notre charte d'entreprise

La charte d'entreprise nous engage et façonne l'ensemble de nos activités et de nos projets, en interne comme en externe. Nous agissons d'après le modèle du « commerçant honorable ». L'action de notre entreprise est soumise à la primauté de la préservation de notre indépendance et de notre liberté de choix. Nous nous sommes fixé pour objectif le succès économique à long terme et gérons notre entreprise de manière durable tout en préservant les environnements naturel et humain.

Les bénéfices que les actions de notre entreprise visent à apporter sont décrits dans les déclarations de la charte. Ces consignes à l'attention de notre personnel et de nos partenaires d'affaires se divisent

en dix catégories : approche centrée sur le client, personnel, collaboration et communication, notre proposition de valeur, position sur le marché, innovation, notre marque, durabilité, indépendance de gestion et entreprise familiale.

Notre mission

« Renew to sustain. Together we make a powerful impact towards a clean world. » Notre mission répond à la question fondamentale de l'existence de notre entreprise – et à celle de la manière dont elle contribue à créer un monde meilleur au-delà du succès économique. Elle se compose en tout de neuf éléments clés – Renew, Sustain, Together,

Make, Powerful, Impact, Towards, Clean et World – qui décrivent dans leur ensemble la raison d'être de Kärcher et déterminent l'évolution de l'entreprise basée sur ses valeurs.

La mission guide toutes les activités de l'entreprise et influe par exemple sur la stratégie, la gestion de l'entreprise et la nouvelle campagne de marque employeur.

Vous trouverez plus d'informations à propos de notre mission sur notre [site web](#).

Gestion de l'entreprise

Depuis début 2024, le directoire de Kärcher est composé de six membres : Hartmut Jenner (président-directeur général), Christian May (vice-président et directeur commercial, marketing et service après-vente), Stefan Patzke (directeur financier, juridique et informatique), Michael Häusermann (directeur des divisions spéciales), Marco Cardinale (directeur technique et gestion des produits) et Markus Limberger (directeur des opérations). Dans leurs fonctions, ils sont non seulement responsables du dévelop-

pement stratégique de l'entreprise, mais aussi de l'orientation durable de Kärcher. À cet effet, le directoire est constamment tenu informé des progrès spécifiques à l'entreprise et interdisciplinaires en matière de durabilité, notamment à l'occasion des réunions du directoire. La nomination des membres du directoire s'effectue sur décision du conseil de surveillance, l'organe de contrôle le plus haut placé de l'entreprise. La présidente du conseil de surveillance est Franziska Kärcher.

Modèle d'affaires

L'entreprise Kärcher a été créée en 1935. La maison mère est la société Alfred Kärcher SE & Co. KG, détenue entièrement par la famille et implantée à Winnenden. Kärcher détient plus de 160 sociétés dans 82 pays. En Europe, en Amérique, en Asie, en Océanie et en Afrique, Kärcher emploie environ 16 000 personnes. Plus de 50 000 points de service garantissent un service après-vente sans faille dans tous les pays.

L'éventail de produits de Kärcher comprend des nettoyeurs haute et ultra haute pression, des aspirateurs pour divers usages, des nettoyeurs vapeur, des balayeuses aspirantes et des auto-laveuses aspirantes, des installations de lavage pour voitures, équipements

en libre-service y compris, des solutions de nettoyage industriel pour les applications spéciales, des détergents, des installations de potabilisation et de traitement de l'eau industrielle, des fontaines d'eau et des purificateurs d'air, des systèmes de pompage et d'arrosage, des appareils pour l'entretien des espaces verts, des logiciels de gestion de flotte et de processus ainsi que des applications numériques pour les appareils mobiles. Des produits et des accessoires parfaitement coordonnés s'accompagnent de conseils exhaustifs et d'un service après-vente répondant aux besoins des différents groupes cibles. En 2023, Kärcher a réalisé un chiffre d'affaires de 3,294 milliards d'euros, dépassant ainsi une fois de plus son précédent record.

Principes de conduite et conformité

Dans son code de conduite révisé en 2022, Kärcher a fixé les principes de conduite fondamentaux pour le travail quotidien. À cet effet, nous nous basons sur les principes directeurs et les préceptes applicables des institutions internationales telles que l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation internationale du travail (OIT).

Parmi nos principes figurent la responsabilité sociale, la protection de l'environnement et du climat, la lutte contre la corruption et la conformité, la sécurité des produits et la sécurité au travail, la protection des données ainsi que le respect des droits de l'homme et notamment le rejet de toute forme de travail des enfants et de travail forcé ainsi que de discrimination. Nous attendons de nos partenaires d'affaires qu'ils respectent, eux aussi, ces principes et en vue de leur ancrage contractuel, nous avons élaboré en 2023 le code de conduite Kärcher pour les partenaires d'affaires. Aussi bien le code de conduite Kärcher que le code de conduite Kärcher pour les partenaires d'affaires sont consultables via l'intranet, notre site web et notre plateforme pour les fournisseurs.

Outre ce code de conduite, Kärcher se conforme également à d'autres lignes directrices et directives internationales et nationales. La coordination et la publication des lignes directrices et des directives

relèvent de la responsabilité de la division Polices, Guidelines & Compliance. En outre, l'élaboration et la révision des lignes directrices et des directives se fait en étroite collaboration avec les départements spécialisés compétents pour certains sujets, par exemple avec le département des ressources humaines lorsqu'il est question de droit du travail.

Il incombe aux supérieurs hiérarchiques de former leur personnel direct aux lignes directrices et aux directives en vigueur. Les supérieurs hiérarchiques directs sont également les premiers interlocuteurs en cas de questions et de violations potentielles des principes de conduite ou autres préoccupations. Les questions concernant des sujets spécifiques relèvent de la responsabilité des départements spécialisés compétents.

Afin de veiller à un comportement intègre, nous avons en outre nommé, sur tous nos sites indépendants sur le plan juridique, des responsables locaux de la conformité, les « Local Compliance Managers », qui sont régulièrement formés et informés tous les mois sur des sujets d'actualité relatifs à la conformité. Nous sensibilisons aussi régulièrement l'ensemble du personnel en vue d'un comportement intègre et conforme à la réglementation. En 2023, les Local Compliance Managers ont par exemple

organisé sur les différents sites des formations relatives au nouveau code de conduite Kärcher. De plus, la division Compliance de Kärcher se tient à disposition pour toute question ou tout signalement par le biais des canaux habituels comme les e-mails ou une hotline dédiée.

Kärcher a en outre instauré un système de signalement consultable dans le monde entier. Celui-ci est accessible aussi bien via le site web international que via l'intranet. Ce système permet à tout moment aux personnes concernées et aux témoins de violations potentielles de faire des signalements correspondants en toute sécurité, de manière confidentielle et, sur demande, de façon anonyme. Ils peuvent alors signaler les violations potentielles de tout type et fournir des informations sur des risques ou des violations relatives aux droits de l'homme ou aux obligations environnementales. En cas de telles informations, Kärcher n'applique aucune représailles d'ordre contractuel, civil/pénal ou similaire à l'encontre des informateurs. Le système offre la possibilité de communiquer avec les informateurs et de les informer par exemple sur le statut du signalement ou les mesures correctives prises. Nous veillons en continu à la mise en œuvre des mesures correctives.

Protection des données

La protection des données à caractère personnel relève également de la responsabilité de notre entreprise. À cet effet, nous avons établi un système de gestion de la protection des données relié au système de gestion déjà en place assurant la sécurité de l'information.

L'organisation de la protection des données à l'échelle du groupe est régie par une directive applicable au niveau global qui définit les responsabilités ainsi que les obligations de coordination des filiales. Celle-ci stipule que chaque société du groupe Kärcher est seule responsable d'assurer le respect des dispositions nationales en matière de protection des données.

En outre, chaque société soumise au règlement général sur la protection des données (RGPD) désigne un interlocuteur interne pour la protection des données. En cas d'atteinte à la protection des données susceptible d'entraîner un risque pour les droits et les libertés de personnes physiques, ce dernier informera immédiatement le délégué à la protection des données de la société Alfred Kärcher SE & Co. KG.

Nous avons publié les principes fondamentaux pour le traitement des données à caractère personnel dans nos lignes directrices relatives à la protection

des données. Celles-ci sont en conformité avec la charte d'entreprise, la stratégie d'entreprise et les valeurs de Kärcher. Elles s'appliquent à toutes les sociétés du groupe Kärcher soumises au RGPD. Par ailleurs, elles doivent également servir de guide à toutes les autres sociétés.

Le traitement de toutes les données à caractère personnel ainsi que la conduite en cas d'atteinte à la protection des données sont en revanche régis par la politique de protection des données. Dans chaque société soumise au RGPD, une politique de protection des données applicable au niveau local est implémentée.

Le personnel de la société Alfred Kärcher SE & Co. KG et de la majeure partie des filiales soumises au RGPD est formé par le biais d'un séminaire en ligne annuel obligatoire sur la protection des données. L'implication des dirigeants se fait par un rapport annuel sur la protection des données. Grâce aux structures et aux processus que nous avons mis en place en matière de protection des données, il n'y a eu aucune atteinte à la protection des données soumise à l'obligation de signalement en 2023 au sein de la société Alfred Kärcher SE & Co. KG.

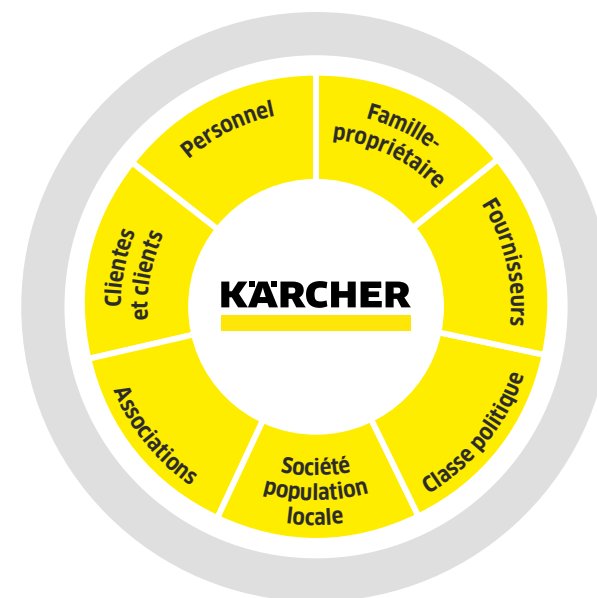
Impôts

Kärcher entretient une collaboration constructive, coopérative et fiable ainsi qu'une communication ouverte et transparente avec les administrations fiscales. Dans le cadre des obligations légales de déclaration pays par pays (Country-by-Country Reporting), nous transmettons des données fiscales concernant toutes les sociétés du groupe à l'administration fédérale allemande des impôts. Pour les sociétés consolidées, ces données sont fondées sur les comptes consolidés certifiés par un cabinet d'audit comptable indépendant. Dans notre politique fiscale, nous définissons notamment les attributions, les responsabilités et les processus en vue de satisfaire aux obligations fiscales à l'échelle du groupe. À cet effet, nous disposons d'un système de gestion de la conformité fiscale (Tax Compliance Management System) que nous faisons constamment évoluer.

IMPLICATION DES GROUPES DE PARTIES PRENANTES

Nous impliquons systématiquement nos groupes de parties prenantes dans le développement de l'entreprise. Leur point de vue extérieur nous ouvre de nouvelles perspectives et nous aide à tenir compte équitablement des intérêts économiques, sociaux et écologiques. C'est pourquoi nous encourageons activement l'échange avec nos nombreux groupes d'intérêt et notamment avec nos clientes et clients, le personnel, la famille propriétaire, les fournisseurs ainsi que la classe politique et la société civile. Nous adaptons nos formats de dialogue aux attentes et aux besoins respectifs des parties prenantes. À cet effet, les différents départements spécialisés font office de premiers interlocuteurs, par exemple le département des achats pour les préoccupations des fournisseurs ou le département des ressources

humaines pour les besoins du personnel. Afin de favoriser des échanges adaptés aux groupes cibles et de satisfaire aux attentes des différents groupes d'intérêt, nous avons recours à des canaux et à des formats spécifiques : cela inclut par exemple des sondages réguliers auprès du personnel, la participation à des salons professionnels et grand public, des symposiums sur des sujets spécifiques aux différents secteurs, des journées fournisseurs ou divers événements comme des conférences et des débats publics sur place, propices aux échanges avec la population locale. En adhérant à des associations et à des initiatives, nous participons en outre au dialogue concernant notamment des questions d'ordre politique, sociétal ou environnemental.



AFFILIATIONS ET ENGAGEMENTS

AFFILIATIONS À D'AUTRES FÉDÉRATIONS, INSTANCES, ASSOCIATIONS (SÉLECTION) :

AACEM

(American Association of Cleaning Equipment Manufacturers)

A.I.S.E.

(Association internationale de la savonnerie, de la détergence et des produits d'entretien)

Alliance pour le climat du Bade-Wurtemberg

AmCham Germany

(American Chamber of Commerce in Germany e.V.)

BCM

(Association professionnelle des Compliance Managers)

CCI Stuttgart, notamment la commission de l'énergie de la CCI et le réseau d'entreprises pour l'atténuation du changement climatique

CETA

(Cleaning Equipment Trade Association)

DGFP

(Association allemande pour la gestion du personnel)

EGMF

(European Garden Machinery Industry Federation)

EPTA

(European Power Tool Association)

EUnited

(European Engineering Industries Association)

EuropElectro

(Représentation de l'association ZVEI en Chine)

global verantwortlich BW

Institut Fraunhofer pour les techniques de production et d'automatisation IPA, groupe de travail sur l'industrie

(Forum d'experts Global Environmental Compliance)

ISSA

(International Sanitary Supply Association)

IVG

(groupement industriel pour les jardins)

PHINEO

Groupe de travail Corporate Citizenship

SBTi

(Science Based Targets initiative)

Stiftung Familienunternehmen und Politik

UN Global Compact

VDMA e.V.

(Association allemande des constructeurs de machines et d'installations)

ZVEI e.V.

(Association centrale de l'industrie électrotechnique et électronique)

PARTICIPATION ACTIVE À DES GROUPES DE NORMALISATION (SÉLECTION) :

CEI

(Commission électrotechnique internationale)

CEN

(Comité européen de normalisation)

CENELEC

(Comité européen de normalisation en électronique et en électrotechnique)

CSA

(Association canadienne de normalisation)

DIN

(Institut allemand de normalisation)

DKE

(Commission allemande pour l'électrotechnique, l'électronique et les technologies de l'information au sein du DIN et du VDE)

ISO

(Organisation internationale de normalisation)

UL

(Underwriters Laboratories)

ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX (SÉLECTION) :

Internationale Bachakademie Stuttgart

Global Nature Fund

SOS-Kinderdorf e. V.

One Earth - One Ocean e.V.

Europa Minigärtner gUG

SOS Villages d'enfants France

Clowns mit Herz Rems-Murr e. V.

UNITATEA DE ASISTENȚĂ MEDICO SOCIALĂ SIBIU (Roumanie)

Caritas (Autriche)

ÉVALUATION DE LA PERTINENCE

Procédure

Les enjeux de durabilité identifiés en 2021 constituent toujours aux yeux de Kärcher les grands axes en matière de développement durable et donc ceux du présent rapport. Ils résultaient notamment de l'avis de nos groupes de parties prenantes, combiné à une analyse du contexte concurrentiel ainsi que de normes externes (entre autres le Pacte mondial des Nations Unies et le Global Reporting Initiative [GRI]). L'évaluation des enjeux s'est ensuite effectuée dans le cadre d'ateliers internes regroupant des représentant(e)s de divers départements spécialisés, et ce, sous deux aspects : leur pertinence pour nos propres activités (Outside-in) et l'impact de nos propres activités sur l'environnement commercial (Inside-out).

Actualisation de l'analyse de pertinence

En 2023, nous avons vérifié et réévalué l'actualité de notre analyse de pertinence. La responsabilité de la détermination de la pertinence incombe à Kärcher et plus précisément à la division Corporate Sustainability. La détermination de la pertinence 2023 a été réalisée avec la participation d'expert(e)s issu(e)s des départements Human Resources, Corporate

Compliance, Procurement Governance, Sustainability Strategy, Sustainability in Operations (y compris gestion environnementale et énergétique) et Sustainability Products & Customers. Au-delà de l'expertise de ce groupe de participants, nous avons tenu compte des différents points de vue de diverses parties prenantes. Dans le cadre de l'identification des enjeux pertinents, les contenus clés des normes européennes de reporting (ESRS) ont également été intégrés dans la réévaluation.

Enjeux pertinents

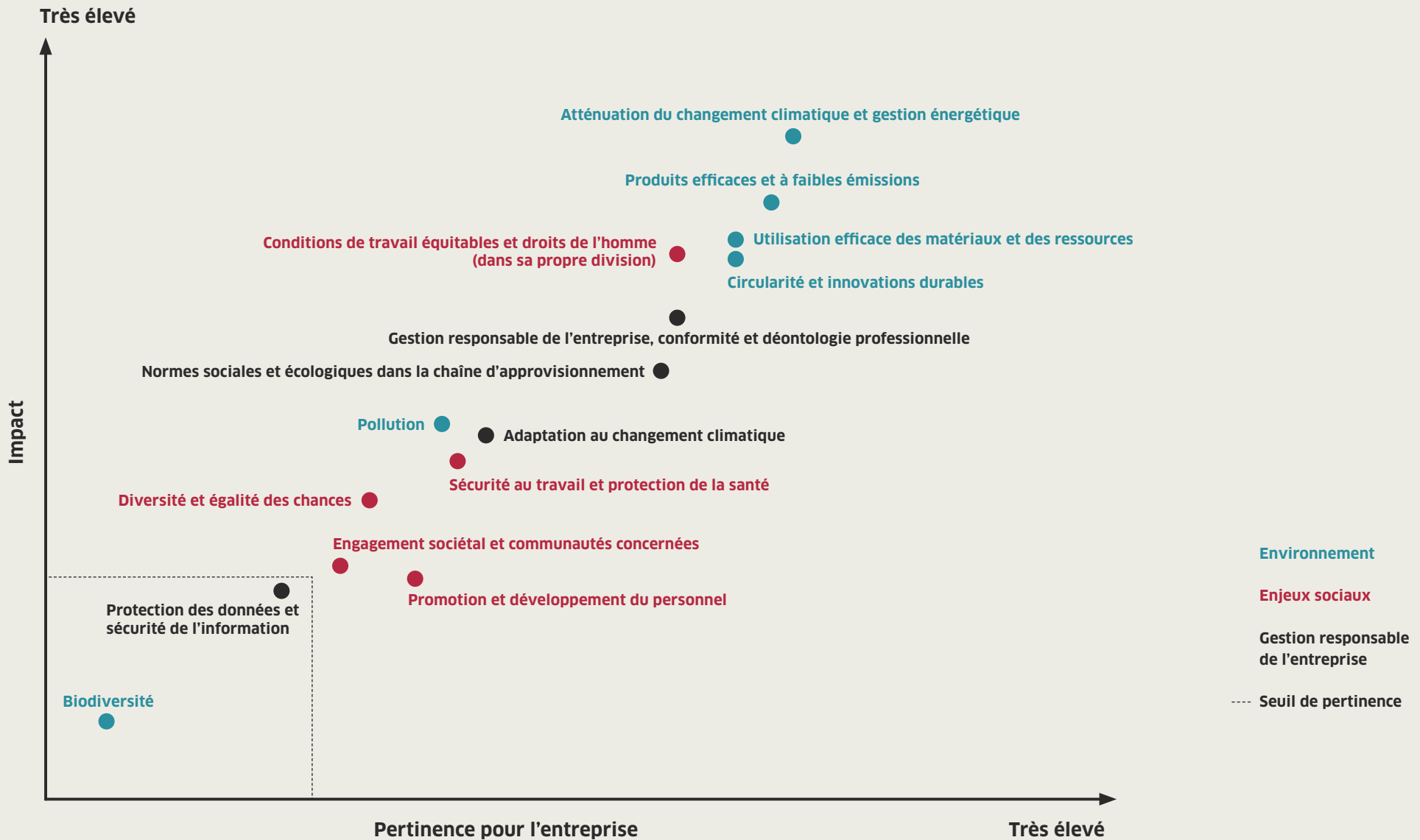
Il ressort de cette évaluation que l'enjeu « Atténuation du changement climatique et gestion énergétique » a encore gagné en importance suite à l'intégration des points de vue de différents groupes d'intérêt. Les aspects environnementaux restent toujours les enjeux les plus pertinents, doublés de la composante sociale « Conditions de travail et droits de l'homme dans sa propre division » ainsi que de la « Gestion responsable de l'entreprise ». La préparation de la réévaluation complète des enjeux pertinents selon les normes ESRS annoncée l'année dernière a débuté en 2023. La mise en œuvre s'effectuera en 2024.

Les enjeux suivants se situent en dessous de notre seuil de pertinence :

Biodiversité : nous voyons la pertinence qu'il peut y avoir à étudier des mesures de protection de la biodiversité dans les activités de notre entreprise. Nous le faisons dans le cadre de notre gestion environnementale globale. Il résulte de nos analyses que notre impact et/ou l'envergure de nos activités relatives à la biodiversité s'avèrent très faibles. Si nous jugeons par conséquent cet enjeu non pertinent du point de vue de ce rapport, nous continuons toutefois à œuvrer, sur le plan opérationnel, en faveur de la biodiversité locale sur tous nos sites dans le monde.

Protection des données et de l'information : de notre point de vue, il s'agit là d'un enjeu qui est déjà géré de manière professionnelle au niveau local et qui est déjà largement pris en compte et traité par les législations correspondantes.

ANALYSE DE PERTINENCE 2023



GESTION DE LA DURABILITÉ

L'entreprise Kärcher pérennise sa réussite grâce à des stratégies à long terme. C'est également cette approche qui détermine notre gestion de la durabilité. Entre 2014 et 2020, Kärcher a déjà mis en œuvre sa stratégie de développement durable « Sustainability Excellence » à l'échelle du groupe en vue d'une prise en compte globale de tous les aspects relatifs à la durabilité et de leur mise en œuvre sous forme de mesures et d'objectifs concrets. Après avoir été menée à bien en 2020, elle fut suivie par la stratégie de développement durable 2025 qui s'articule autour de trois initiatives centrales « Zero Emissions », « Reduce, Reuse, Recycle » et « Social Hero ».

La stratégie de développement durable 2025 est une composante essentielle de notre stratégie d'entreprise.

Elle relève de la responsabilité du directoire. Ce dernier décide par conséquent de l'aiguillage central en vue de l'orientation durable de Kärcher et entretient à cet effet des échanges constants avec des groupes de parties prenantes internes comme externes et des experts. Le directoire est ainsi continuellement informé des évolutions actuelles en matière de durabilité, par exemple dans le cadre de rapports d'expertise réguliers ou de formats d'échange formels et informels.

La responsabilité du pilotage de la stratégie de développement durable incombe à la division Corporate Sustainability. Celle-ci coordonne les activités stratégiques relatives à la durabilité chez Kärcher, surveille en continu l'état d'avancement des objectifs et est responsable du respect de toutes les exigences en

matière de transparence. À cet effet, la division entretient des échanges étroits avec les divers départements comme les achats, les ressources humaines, le développement, la gestion des produits, les ventes, la communication ou encore Corporate Citizenship. En outre, elle informe le directoire sur une base trimestrielle et lorsque les circonstances l'exigent des progrès et des évolutions actuelles dans le cadre des trois initiatives stratégiques « Zero Emissions », « Reduce, Reuse, Recycle » et « Social Hero ». La mise en œuvre de l'ensemble des activités relatives à la durabilité se répartit sur toute l'entreprise au sens de notre approche globale « Sustainability is everyone's responsibility ».

Gestion de la durabilité récompensée

Avec notre stratégie de développement durable 2025, nous poursuivons trois initiatives qui sont non seulement ambitieuses, mais également primées. La dernière distinction en date est le DQS Sustainability Heroes Award 2023, décerné en automne 2023 dans la catégorie « Innovation durable ». L'association allemande pour la qualité (DGQ) et l'association allemande pour la certification de systèmes d'assurance qualité (DQS) ont récompensé le concept d'emballage à partir de matériaux biosourcés du nettoyeur vapeur SC 3 Upright. À cet effet, l'insert en plastique à base de pétrole a été remplacé. Cet insert est désormais constitué de déchets compostables à base d'amidon de pois issus de l'agro-industrie. Cela permet d'économiser plus de trois tonnes de plastique par an.

Parmi les autres récompenses, on trouve le prix du jury « Engagement en faveur de l'atténuation du changement climatique » du prix environnemental 2022 du Land de Bade-Wurtemberg pour l'initiative « Zero Emissions », récompense décernée juste après avoir remporté le prix Sustainability Heroes Awards 2022 dans la catégorie « Engagement sociétal ». Ce prix saluait nos projets en collaboration avec le Global Nature Fund en faveur d'un approvisionnement en eau propre mis en œuvre dans le cadre de notre initiative « Social Hero ». Auparavant, l'entreprise Kärcher s'était en outre déjà vu remettre le Prix allemand de la durabilité 2022 pour « Reduce, Reuse, Recycle ». En à peine douze mois, c'est ainsi l'ensemble des trois initiatives de développement durable qui ont été récompensées – un véritable succès et une confirmation de notre engagement.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025

Nos 3 initiatives « Zero Emissions », « Reduce, Reuse, Recycle » et « Social Hero » constituent l'axe prioritaire de notre stratégie de développement durable à l'horizon 2025. Elles comprennent des objectifs et des mesures que nous voulons mettre en œuvre d'ici 2025, allant d'une production à l'électricité verte jusqu'au renforcement de notre engagement sociétal, en passant par le recyclage des matières premières, la réduction des emballages en plastique et une gestion plus durable de notre chaîne d'approvisionnement globale.

En 2024, nous allons nous pencher sur la stratégie de développement durable suivante. Nous réorienterons cette stratégie de développement durable en nous basant sur les résultats de l'analyse de pertinence suivante, réalisée pour la première fois selon les exigences des normes ESRS.

La stratégie de développement durable de Kärcher en accord avec les ODD

Les objectifs de développement durable des Nations unies (ODD ; en anglais : Sustainable Development Goals, ou SDG) sont déterminants pour la stratégie de développement durable 2025 de Kärcher. Pour nous, en tant qu'entreprise, les ODD fournissent un excellent cadre en reliant notre propre action aux solutions apportées à des défis d'envergure globale. Grâce à nos 3 initiatives « Zero Emissions », « Reduce, Reuse, Recycle » et « Social Hero », nous contribuons concrètement à pas moins de 13 des 17 ODD. C'est ce qui résulte d'une analyse exhaustive menée sur la base du « SDG Compass », une méthodologie reconnue au niveau international.



ZERO EMISSIONS

Depuis 2021,...

- toutes les usines Kärcher à travers le monde utilisent de l'électricité verte produite en interne et en externe pour leur production

D'ici 2025,...

- Kärcher réduira les émissions réelles du scope 1 et du scope 2 de ses sites de production et logistiques à travers le monde de 21 % par rapport à l'année de référence 2020 et de 21 % supplémentaires d'ici 2030 (réduction absolue : 42 %)
- Kärcher renforcera la gestion de ses émissions du scope 3 et fera la transparence sur l'empreinte carbone de ses produits

État

22 sites¹ dans 8 pays utilisent de l'électricité verte produite en interne et en externe

Les émissions de CO₂ ont connu une réduction absolue de 16 660 tonnes par rapport à 2020 alors que l'entreprise s'est agrandie en parallèle¹

En 2023, les émissions du scope 3 ont pour la première fois été analysées en intégralité, dont les émissions de CO₂ des produits en phase d'utilisation



¹ Cette donnée englobe le siège de Kärcher ainsi que les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie, en Lettonie et aux États-Unis.



REDUCE, REUSE, RECYCLE

Depuis 2020,...

- nous soutenons la réduction et la réutilisation du plastique provenant des océans en collaboration avec l'organisation environnementale One Earth - One Ocean (oeoo)

D'ici 2025,...

- nous optimiserons tous les emballages de produits en matière de durabilité
- une sélection d'appareils destinés aux particuliers et aux professionnels atteindra une part de plastique recyclé pouvant aller jusqu'à 50 %
- nous visons une production pilote zéro déchet plastique
- la durabilité sera devenue un aspect essentiel dans les nouveaux modèles d'affaires

État

Tous les matériaux d'emballage à base de papier sont constitués à au moins 80 % de papier recyclé

68,8 tonnes de plastique économisées dans les emballages grâce à la réduction du plastique et le passage au papier en 2023 (par ex. polystyrène et papier bulle)

1 986 tonnes de matières recyclées utilisées dans les produits avec un taux de matières recyclées allant jusqu'à 60 %² en 2023



² Par rapport à toutes les pièces en plastique du produit hors accessoires, par ex. aspirateur T 11/1 : 60 % de matières recyclées.



SOCIAL HERO

D'ici 2025,...

- notre engagement sociétal sera axé sur la préservation de la valeur
- nous mettrons en place une gestion proactive des risques liés aux fournisseurs en matière de durabilité

État

82 % de tous les projets sont axés sur la préservation de la valeur

10,2 tonnes de déchets collectées à l'occasion du Kärcher Cleanup Day dans 19 sociétés en 2023

16 monuments et bâtiments nettoyés dans le cadre de notre mécénat culturel en 2023



GESTION ENVIRONNEMENTALE

Avec nos initiatives « Zero Emissions » et « Reduce, Reuse, Recycle », nous visons une production propre. L'entreprise Kärcher entend par là une fabrication respectueuse de l'environnement et une gestion responsable des ressources telles que l'eau, les eaux usées et les matières premières. Nous mettons en œuvre cette ambition dans toutes les usines Kärcher à travers le monde.

Kärcher assume ses responsabilités vis-à-vis de l'environnement. Cette position est ancrée dans notre politique environnementale, qui sert également de référence pour le comportement responsable de notre personnel. En complément, Kärcher dispose de lignes directrices relatives à la gestion de l'eau et des eaux usées ainsi que des matériaux et des déchets. Celles-ci définissent clairement les exigences, les responsabilités, les descriptions de processus et les objectifs. Elles constituent la consigne impérative d'accroître notamment l'efficacité des matériaux, de réduire la consommation d'eau et de collecter, de stocker et de documenter les déchets ainsi que les matériaux recyclables de manière conforme et de veiller à leur traitement correct. La responsabilité de la mise en œuvre sur les différents sites incombe à notre réseau global de responsables de l'environnement.

20 sites de production et logistiques Kärcher disposent d'un système de gestion environnementale certifié conforme à la norme ISO 14001. En 2023, les sites d'Aurora (États-Unis), de Jelgava novads (Lettonie) et de Reutlingen (Allemagne) ont également été certifiés. Nous vérifions au moins une fois par an les exigences résultant du système de gestion environnementale ainsi que d'autres réglementations et normes environnementales, et ce, par le biais d'une procédure standardisée. En cas de changement du domaine d'application, nous procédons à des contrôles supplémentaires. En tout, nous contrôlons le respect de plus de 10 000 règlements et obligations. Les dispositions légales font alors office de normes minimales globales. À bien des égards, nos réglementations internes vont au-delà des dispositions légales, par exemple par la mise en œuvre de la norme ISO 14001.

Dans le cadre de la gestion environnementale, nous évaluons en outre au moins une fois par an l'impact de différents aspects environnementaux, y compris ceux des déchets ou de l'eau. Si nécessaire, des mesures liées aux objectifs environnementaux locaux sont mises en œuvre et contrôlées.

GESTION ENVIRONNEMENTALE DANS LA CONCEPTION DES PRODUITS

Dès la conception des produits, nous prenons systématiquement en compte les aspects environnementaux comme l'efficacité des ressources et la circularité. Si notre gamme de produits n'est actuellement pas concernée par l'obligation d'étiquetage conformément au règlement européen sur l'étiquetage énergétique, nous nous appuyons néanmoins sur ces dispositions et d'autres dispositions légales. Nos exigences en matière de circularité et d'efficacité des ressources dépassent à de nombreux égards les dispositions légales et les normes actuelles et à venir. Tout au long de notre processus de création de produits, nous veillons au respect des dispositions facultatives et légales en matière de durabilité concernant nos produits.

De manière générale, l'économie circulaire dans le développement des produits est un élément fondamental de notre stratégie de développement durable. Dès la spécification du produit à développer, nous y ancrons nos aspects stratégiques en matière de durabilité pour les différentes catégories de produit, par exemple l'utilisation de composants natu-

rels issus de déchets de l'industrie alimentaire et de l'agro-industrie, l'utilisation de plastique recyclé, la prise en compte de la réparabilité et de la longévité dans le design des produits ou l'efficacité des ressources au niveau de l'électricité, de l'eau et des produits chimiques.

En 2023, nous avons en outre revu nos objectifs de durabilité pour l'ensemble des groupes de produits afin de garantir dès le départ une vaste intégration de tous les aspects pertinents relatifs à la durabilité. Des exigences spécifiques aux clients et aux groupes cibles ont servi de base à ces objectifs. Cette nouvelle orientation en faveur de la durabilité au niveau des produits a été étendue à une vaste gamme de produits après une phase pilote.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre conception durable des produits au chapitre Utilisation des ressources et économie circulaire.

Des idées de produits innovants pour l'environnement

Avec 718 brevets actifs à la fin de l'année 2023, Kärcher prouve une fois de plus sa capacité d'innovation. Nous l'associons depuis toujours à l'ambition de développer des solutions durables pour notre clientèle. Ceci vaut autant pour nos appareils de nettoyage que pour nos détergents destinés à un usage privé ou professionnel. Des aspects tels que l'efficacité des ressources font partie intégrante de notre gestion de l'innovation.

GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

L'étroite collaboration avec les fournisseurs contribue directement à la réussite de Kärcher. C'est pourquoi nous tenons à être un partenaire de confiance et fiable vis-à-vis des entreprises qui nous fournissent. Cela implique également d'assumer notre responsabilité en matière de protection des personnes et de l'environnement dans notre chaîne d'approvisionnement. Dans cette perspective, nous faisons constamment évoluer nos obligations de diligence en tant qu'entreprise au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Approvisionnement durable

En tant qu'entreprise productrice, Kärcher s'approvisionne principalement en composants mécaniques et électroniques. Chez Kärcher, toutes les attributions de marché reposent sur nos stratégies de groupes d'articles qui établissent concrètement le type ainsi que la provenance des différents articles. En la matière, nous privilégions les structures d'approvisionnement de long terme et autant que possible régionales. En ce sens, nous sommes parvenus ces dernières années à raccourcir les chaînes d'approvisionnement et à faire en sorte que nos sites de production soient principalement approvisionnés par des fournisseurs implantés dans la même région.

Nous avons également atteint avant terme l'objectif de réduire d'ici 2025 le nombre de fournisseurs de matériaux de 40 %. En 2023, le groupe Kärcher s'est procuré près de trois quarts de ses articles sur le marché national respectif.

En matière d'achats, nous mettons un accent particulier sur l'organisation durable de notre chaîne d'approvisionnement. À cet égard, nous avons élaboré un concept global afin de mettre en œuvre les exigences de la loi allemande sur les obligations de diligence relatives à la chaîne d'approvisionnement (LkSG) au sein des différentes divisions et de la

chaîne d'approvisionnement. Dans ce contexte, nous avons entre autres mis en place une gestion proactive des risques dans toute la chaîne d'approvisionnement, ce qui est également l'un de nos objectifs dans le cadre de l'initiative « Social Hero ».

L'approvisionnement durable consiste également à l'évaluation systématique de l'impact social et écologique découlant de notre relation d'affaires avec les fournisseurs ainsi que de leurs propres activités. Chez Kärcher, cela s'effectue à l'aide d'un logiciel assisté par IA. En cas de risques identifiés ou de violations potentielles et concrètes, nous prenons systématiquement des mesures préventives ou correctives afin d'assurer conjointement le respect des normes en matière d'environnement et de droits de l'homme au sein de notre chaîne d'approvisionnement, de les ancrer sur le long terme et d'améliorer ainsi la situation du personnel.

En janvier 2023, nous avons nommé un délégué aux droits de l'homme. Par ailleurs, nous avons publié une déclaration de principe relative à l'obligation de diligence de l'entreprise Kärcher et révisé notre code de conduite puis complété ce dernier par une version distincte destinée à nos fournisseurs.

Nos fournisseurs doivent s'engager à respecter notre code de conduite. Ce dernier définit également des principes de durabilité fondamentaux. Ainsi, ils doivent par exemple tenir compte de la norme Kärcher interne sur les composants (KN 050.032). Pendant la collaboration, nous continuons de surveiller sans cesse le respect des critères de durabilité. Par conséquent, les fournisseurs existants sont tenus de nous renseigner à intervalles réguliers sur leurs performances en matière de durabilité. En plus de cette auto-évaluation, nous faisons également appel au jugement d'instituts indépendants. Nous complétons ces évaluations par des audits réguliers réalisés chez nos fournisseurs de matériaux de production. À cet effet, nous vérifions non seulement des critères de qualité, mais également le respect des normes sociales, environnementales et relatives à la sécurité au travail. En 2023, nous avons réalisé plus de 270 audits.

02

ENVIRONNEMENT

Nos appareils de nettoyage sont le fruit d'une utilisation respectueuse des ressources telles que les matières premières, l'électricité et l'eau. Nous instaurons les bases nécessaires à cet effet grâce à une production axée sur l'atténuation du changement climatique et la protection de l'environnement. Dans ce cadre, nous avons concrètement mis l'accent sur la réduction de l'emploi de plastique vierge, la conception d'emballages plus respectueux de l'environnement, le renforcement de l'utilisation d'énergies renouvelables et la réduction de nos propres émissions de CO₂.



ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La lutte contre le réchauffement climatique compte parmi les défis les plus pressants de notre époque. Il incombe non seulement aux États, mais aussi aux entreprises d'y apporter leur contribution. L'entreprise Kärcher est consciente de sa propre responsabilité et s'engage dans ce contexte au respect des objectifs fixés par l'Accord de Paris. Pour souligner la pertinence de cet enjeu, nous avons défini l'atténuation du changement climatique comme l'un des éléments essentiels de notre stratégie de développement durable 2025.

Nos objectifs d'atténuation du changement climatique

Dans le cadre de l'initiative « Zero Emissions », nous suivons une feuille de route clairement définie visant à réduire la consommation d'électricité et donc aussi les émissions de CO₂ chez Kärcher. En premier lieu, ce sont nos sites de production qui sont au centre de nos préoccupations. Compte tenu du taux élevé de fabrication interne chez Kärcher, nous parvenons à contribuer efficacement à l'atténuation du changement climatique en réduisant les émissions liées à la production. Notre objectif est de réduire nos émissions de CO₂ dans la production de 21 % par rapport à 2020 d'ici 2025 et d'au moins 42 % d'ici 2030. Conformément au Greenhouse Gas Protocol, cela concerne nos émissions directes émanant

de nos propres activités sur les sites (scope 1) et les émissions indirectes liées à l'approvisionnement externe en électricité (scope 2). Parmi les mesures essentielles visant à obtenir nos objectifs, on trouve notamment la transition progressive vers des fournisseurs d'électricité verte régionaux et le renforcement des installations photovoltaïques sur tous les sites.

Nous étudions parallèlement les moyens d'étendre l'enregistrement de ces émissions engendrées par des activités situées en amont et en aval de la chaîne d'approvisionnement (scope 3). En 2023, nous avons pour la première fois analysé l'ensemble du scope 3

et identifié des points critiques dans deux catégories : dans la catégorie 3.1 « Biens et services achetés » et dans la catégorie 3.11 « Utilisation des produits vendus ». Pour ces catégories également, nous avons élaboré des objectifs mesurables en matière de réduction, qui s'appuient sur l'état de connaissance actuel de la climatologie. L'entreprise Kärcher s'est engagée en avril 2022 à soumettre l'ensemble des objectifs à la Science Based Target initiative (SBTi) afin de les faire valider par l'organisation en 2024.

La responsabilité de l'élaboration, de l'implémentation et de la vérification de la stratégie et des objectifs climatiques à l'échelle du groupe incombe à la division Corporate Sustainability Management qui englobe aussi l'administration des responsables pour la gestion environnementale selon la norme ISO 14001 et la gestion énergétique selon la norme ISO 50001. La gestion environnementale et énergétique opérationnelle, par exemple la mise en œuvre de mesures d'efficacité, s'effectue par les sites eux-mêmes, sous la coordination des responsables de l'environnement et de l'énergie sur site.

Nos efforts en termes de protection du climat impliquent aussi de s'adapter aux effets du changement climatique. Dans ce contexte, nous avons réalisé en 2023 une première analyse des risques climatiques et de la vulnérabilité de nos sites et de nos stratégies commerciales, analyse que nous allons intensifier de manière systématique. Sur la base de scénarios climatiques, nous vérifions par exemple dans quelle mesure nos sites pourraient être impactés par des risques climatiques physiques tels que les inondations et nous étudions l'efficacité des mesures déjà en place.

Préparation en vue de la taxonomie européenne

Dans le cadre du pacte vert, l'Union européenne établit à travers la taxonomie européenne un système de classification pour les activités économiques durables. La taxonomie européenne définit ainsi des critères uniformes et des conditions cadres permettant d'évaluer les activités économiques écologiquement durables d'une entreprise. De ce fait, elle fournit notamment aux investisseuses et investisseurs une base objective en matière d'information et de prise de décision en vue d'un investissement dans des placements durables.

Pour les entreprises, la taxonomie implique de vastes obligations de transparence qui s'appliqueront à Kärcher à partir de l'exercice 2025 dans le cadre du reporting CSRD. Afin de satisfaire aux exigences du règlement UE sur la transparence, Kärcher s'y prépare minutieusement.

Depuis l'exercice 2022, nous nous identifions les informations à prendre en compte pour la taxonomie. Concrètement, nous étudions quelles activités économiques constituent potentiellement une contribution substantielle aux six objectifs environnementaux de l'UE :

1. Atténuation du changement climatique
2. Adaptation au changement climatique
3. Utilisation durable et protection des ressources aquatiques
4. Transition vers une économie circulaire
5. Prévention de la pollution
6. Protection des écosystèmes et de la biodiversité

En tout, Kärcher a identifié six activités alignées sur la taxonomie dans les objectifs environnementaux 1 et 4.

Les activités économiques ne peuvent être déclarées comme étant écologiquement durables au sens de la taxonomie européenne (conformément à la taxonomie) que si les critères d'évaluation techniques correspondants sont respectés. Nous vérifions en permanence si cela est le cas chez Kärcher. Notre équipe optimise en outre continuellement le processus d'identification des chiffres clés correspondants. Nous allons poursuivre notre examen approfondi des évolutions, des exigences et de la mise en œuvre de la taxonomie européenne.

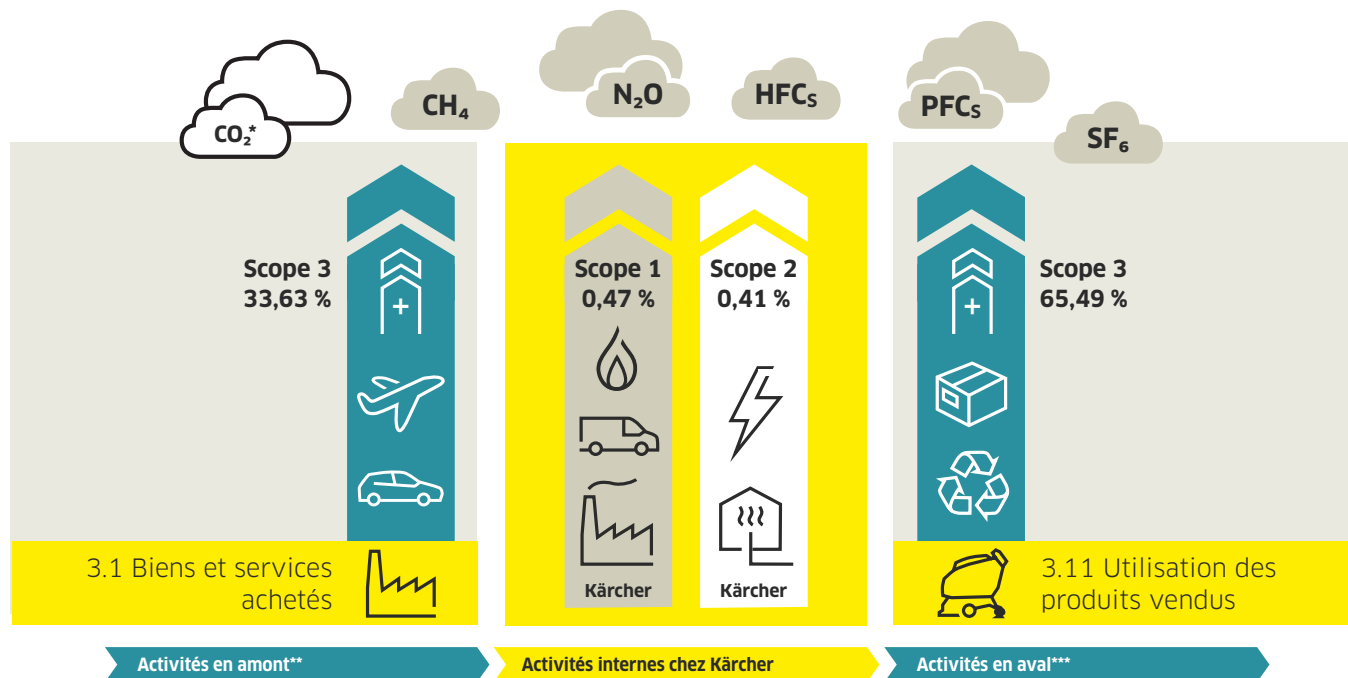
ÉMISSIONS SELON LES SCOPES

Le graphique suivant montre, en accord avec le Green House Gas Protocol, les émissions de gaz à effet de serre (GES) de Kärcher et leur classification dans trois scopes. Notre activité génère des émissions de GES issues de la combustion fixe et mobile de combustibles qui sont classées scope 1. Les émissions du scope 2 sont des émissions de GES indirectes liées à la consommation d'électricité et de chaleur par chauffage urbain. Le scope 3 englobe toutes les émissions indirectes générées tout au long de la chaîne de valeur, y compris les émissions en amont et en aval.

Pour l'évaluation de l'impact des différents gaz à effet de serre, tous les gaz à effet de serre sont au final convertis en kilogrammes d'équivalent CO₂ et exprimés en chiffres.

Kärcher se concentre actuellement sur les émissions du scope 1 et du scope 2 ainsi que les deux sources principales d'émissions du scope 3 (catégories 3.1 et 3.11 du Greenhouse Gas Protocol). Dans ce cadre, nous mettons un accent particulier sur le calcul de l'empreinte carbone des produits. En 2023, nous avons été en mesure de mener avec succès des études préalables à ce sujet.

Nous abordons cette thématique à différents niveaux du cycle de vie du produit et franchissons ainsi des paliers importants vers plus de transparence en matière de répartition des émissions selon les catégories de produit. En accord avec les critères basés sur la science de la Science Based Target initiative (SBTi), nous avons élaboré un objectif de réduction pour notre empreinte carbone totale du scope 1, du scope 2 et dans les catégories scope 3.1 et 3.11. Début 2024, nous avons soumis les objectifs à la SBTi pour validation.



Identification de la phase de génération des émissions

L'examen des émissions en 2023 a révélé que la plupart des émissions sont générées lors de l'utilisation de nos appareils. Par conséquent, nous allons nous focaliser encore plus avant sur l'étude des possibilités de réduction des émissions en phase d'utilisation. Par ailleurs, nous allons renforcer davantage la mise à disposition systématique d'informations sur les émissions de CO₂ liées aux produits afin d'aider nos clientes et clients dans leur décision d'achat. Nous nous assurons lors de la conception de nos produits, l'accent est mis dès le départ sur leur efficacité énergétique afin de minimiser la consommation d'électricité et réduire l'impact environnemental. En tant qu'entreprise responsable, nous surveillons de près les effets de la décarbonation de la production d'électricité sur les marchés mondiaux. Nous nous intéressons activement aux évolutions dans le secteur de l'énergie et en tenons entre autres compte dans notre stratégie commerciale afin de favoriser la transition vers une production d'électricité bas carbone.

Il s'agit ici d'une représentation schématique qui ne reflète pas les rapports réels. La taille des flèches n'est par conséquent pas proportionnelle à une valeur.

* Dans un premier temps, nous donnons la priorité à l'analyse des émissions de CO₂. En outre, nous examinons successivement la pertinence de tous les gaz à effet de serre pour Kärcher.

** Incluant également : actifs loués ou en leasing, déplacements du personnel, voyages d'affaires, déchets produits, transport et distribution, émissions liées à la consommation de combustibles et d'électricité, biens d'équipement.

*** Incluant également : investissements, franchise, actifs loués ou en leasing, transport et distribution des produits vendus, transformation des produits vendus et gestion des produits vendus arrivés en fin de cycle de vie.

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ ET ÉMISSIONS DE CO₂

Nous enregistrons les données relatives à la consommation d'électricité et aux émissions sur une base trimestrielle pour toutes les usines Kärcher à travers le monde. De cette façon, nous pouvons suivre nos objectifs et identifier les potentielles réductions supplémentaires d'émissions de CO₂. Le principal levier pour réduire les émissions de CO₂ est la réduction de la consommation d'électricité. À l'exception de Kärcher Municipal à Reutlingen, toutes nos usines européennes disposent d'un système de gestion énergétique certifié selon la norme ISO 50001. Nous avons compilé les responsabilités, les descriptions de processus et les obligations de documentation dans un guide destiné aux sites. Nous y formulons également l'objectif fondamental d'avoir de plus en plus recours aux énergies renouvelables et d'accroître continuellement l'efficacité énergétique.

Nous sommes parvenus à améliorer considérablement notre bilan énergétique au cours des dernières années, notamment grâce à des installations et à des bâtiments plus efficaces ainsi qu'à l'éclairage

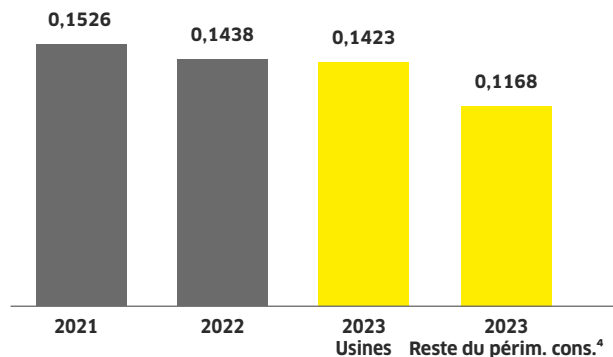
LED. De nombreuses petites mesures prises sur nos sites à travers le monde y contribuent également, par exemple des isolations supplémentaires, une surveillance optimisée ou des systèmes de valorisation énergétique. En raison de la croissance de l'entreprise, notre consommation d'électricité absolue a cependant légèrement augmenté sur nos sites de production et logistiques pendant l'année de référence. En 2023, la consommation d'électricité totale s'élevait à 130 205 MWh (468,74 TJ), résultant principalement de la consommation d'électricité et de chaleur ainsi que de l'utilisation de gaz naturel (2022 : 126 297 MWh [454,67 TJ]). L'intensité énergétique, c'est-à-dire la consommation d'électricité par million d'euros de chiffre d'affaires, était de 0,1423 TJ (2022 : 0,1438 TJ) au cours de l'année de référence. Nous sommes également parvenus à augmenter encore la part d'énergies renouvelables. Nos priorités étaient la conversion de l'éclairage à la technologie LED et le renforcement des installations photovoltaïques. Ces mesures ont été prises pour réduire davantage la consommation d'électricité et augmenter la part d'électricité autoproduite.

L'électricité utilisée dans nos usines doit de plus en plus provenir de sources d'énergie renouvelables. Actuellement, la part s'élève à 65 % dans notre réseau de production global. Depuis 2021, nos sites de production et logistiques à travers le monde fonctionnent à 100 % à l'électricité verte produite en interne et en externe. Bon nombre de nos usines sont d'ores et déjà équipées d'installations photovoltaïques. Notre plus grande installation en Chine est capable de produire 980 000 kWh sur une surface de 9 000 mètres carrés. Au cours de l'an passé, nous avons fait des progrès impressionnants au niveau mondial en installant un total de 1 400 kWc (kilowatt-crête) de puissance photovoltaïque.

Consommation d'électricité en TJ¹

	2021	2022	2023	2023
			Usines	Reste du périm. cons. ⁴
Consommation totale	471,94³	454,67³	468,74	384,79
Dont énergies renouvelables		143,34	187,84	22,07
Utilisation d'énergies primaires	175,19³	163,64³	162,56	300,43
Gaz naturel	142,51 ³	128,53 ³	128,08	31,04
Mazout	15,64	18,35	14,63	6,40
Diesel	16,56	15,47 ³	17,57	218,11
Essence	0,38	1,07	1,37	44,67
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	0,032	0,22 ³	0,92	0,21
Butane, propane, éthane	0,07	0,001	0	0
Utilisation d'énergies secondaires	296,75	291,03³	306,18	84,13
Approvisionnement en électricité externe	264,95	258,56 ³	275,38	70,43
Production d'électricité interne	11,40	16,14	13,81	1,8
Chauffage urbain	20,40	16,32	17,00	11,9
Chiffre d'affaires total en milliards d'euros	3,092	3,161	3,294	3,294

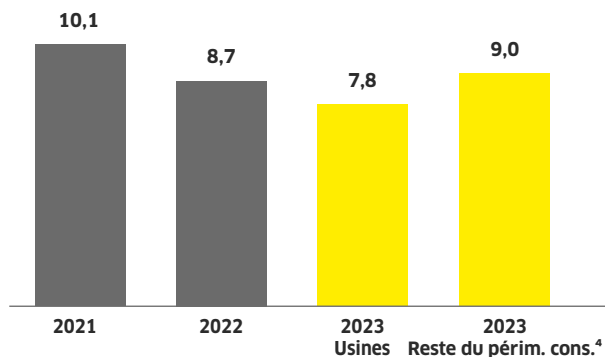
Intensité énergétique en TJ par million d'euros de chiffre d'affaires²



Émissions de gaz à effet de serre¹ en kg CO₂⁵

	2021	2022	2023	2023
			Usines	Reste du périm. cons. ⁴
Total	31 144 781³	27 472 211³	25 566 035	29 620 677
Scope 1	10 096 197³	9 727 757³	9 623 512	21 631 958
Gaz naturel	7 864 291 ³	7 091 400 ³	7 006 311	1 712 434
Mazout	1 076 118	1 367 362	1 090 102	476 972
Diesel	1 102 843 ³	1 167 621 ³	1 308 477	16 126 017
Essence	50 897 ³	87 263 ³	100 251	3 302 919
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	2 028 ³	14 044 ³	58 371	13 617
Butane, propane, éthane	20	67	0	0
Scope 2	21 048 584³	17 744 454³	15 885 584	7 988 719
Approvisionnement en électricité externe	21 040 481 ³	17 737 971 ³	15 878 832	7 259 997
Production d'électricité interne	0	0	0	0
Chauffage urbain	8 103	6 483	6 752	728 722

Intensité de gaz à effet de serre en t de CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires



Grâce à notre propre production et à l'achat d'énergies renouvelables, nous avons pu réduire considérablement nos émissions de CO₂ au cours des dernières années. En 2023, les émissions de CO₂ absolues liées à la production s'élevaient à environ 25 566 tonnes de CO₂ (2022 : 27 472 t de CO₂). Ceci nous a permis de réduire nos émissions de près de 7 % par rapport à l'année précédente. L'élément déterminant à cet effet a notamment été le passage à l'électricité verte sur divers sites. Les émissions de CO₂ relatives par million d'euros de chiffre d'affaires s'élevaient à 7,8 tonnes de CO₂ (2022 : 8,7 t de CO₂).

¹ Ces données englobent le siège de Kärcher ainsi que les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie, en Lettonie et aux États-Unis. Étant donné que la première prise en compte du site de Reutlingen date de 2022 et celle du site de Lettonie de 2023, les comparaisons avec les années précédentes ne sont possibles que de manière limitée pour les indicateurs environnementaux.

² Concerne la consommation d'électricité au sein du groupe Kärcher.

³ Valeurs ajustées en raison du meilleur suivi de l'utilisation d'énergies primaires et secondaires. Cela a également une incidence sur la consommation totale ou les émissions totales.

⁴ Cette donnée englobe toutes les unités consolidées pour l'exercice 2023 (périmètre de consolidation, abrégé en « périm. cons. ») sans le siège de Kärcher ni les sites de production et logistiques ; cette donnée contient des extrapolations partielles.

⁵ Le calcul s'effectue conformément aux exigences de la norme ISO 50001 ; les gaz à effet de serre autres que le CO₂ ne sont actuellement pas pris en compte dans le relevé ; facteurs d'émission sur la base du Global Emission Model for Integrated Systems (GEMIS).

AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES

Une part considérable de l'empreinte carbone de Kärcher provient des activités en amont et en aval (scope 3). Cela inclut par exemple la fabrication de différents composants achetés et l'utilisation de nos produits par les clients. Les émissions du scope 3 échappent souvent à notre périmètre d'influence direct, ce qui se répercute sur la disponibilité et la qualité des données d'émission correspondantes. En 2023, nous avons effectué pour la première fois une analyse poussée de notre empreinte scope 3. Il en résulte une image différenciée qui nous a servi de base pour formuler des objectifs de réduction concrets. Ces objectifs ont été soumis à la SBTi début 2024 pour validation et, une fois effectuée, ils seront publiés sur le site web de cette dernière.

Nous recensons d'ores et déjà en détail certaines catégories d'émissions du scope 3 comme les voyages d'affaires – et nous nous efforçons de les réduire : ainsi, nous évitons par exemple de plus en plus de déplacements professionnels en les remplaçant par des réunions numériques. Avant de réserver un voyage, nous sensibilisons également notre personnel à l'importance de choisir l'option la plus respectueuse de l'environnement. Ainsi, le portail de réservation des voyages indique l'impact concret en termes de CO₂ selon le moyen de transport et l'itinéraire choisis. En ce qui concerne notre parc de véhicules, nous augmentons le nombre de véhicules électriques.

Au siège à Winnenden, la flotte de véhicules compte par exemple 29 % de véhicules électriques. 11 % des kilomètres parcourus en 2023 l'ont été à bord de voitures électriques (2022 : 9 %). Au niveau des véhicules de fonction ou assignés à un département, nous atteignons un taux de 42 % de véhicules électriques et hybrides. Certaines de nos filiales sont des précurseurs en la matière : chez Kärcher Norvège et Kärcher Suède, environ 73 % de tous les véhicules sont déjà électriques ou hybrides ; dans notre filiale informatique Zoi Allemagne, ce taux monte même à plus de 90 %. Sur l'ensemble des sociétés prises en compte par le rapport, ce taux se situe à environ 11 %.

En ce qui concerne nos émissions générées par la logistique des transports, nous les réduisons déjà en optimisant en permanence nos itinéraires de transport. Conformément à notre approche « regional for regional », nos usines Kärcher à travers le monde s'approvisionnent à hauteur de 75 % du volume des achats auprès de fournisseurs régionaux, implantés à une distance de moins de 1 000 km du site de production. Cela nous permet de réduire les trajets de transport et de minimiser les émissions de CO₂. Pour la distribution de nos produits, nous privilégions en outre de plus en plus le transport ferroviaire plutôt que le transport routier.

Le nouveau centre de service après-vente à Ahorn pose des jalons

Notre nouveau centre de service après-vente à Ahorn met en œuvre des mesures importantes en matière d'efficacité énergétique, y compris un nouveau bâtiment KfW 40. Cela signifie que le bâtiment dispose d'une meilleure isolation et que les besoins énergétiques primaires n'atteignent que 40 % de ceux d'une nouvelle construction similaire. Le bâtiment est équipé de panneaux rayonnants efficaces au plafond pour le chauffage et dispose d'un concept d'éclairage intelligent. Par ailleurs, la production de chaleur s'effectue à l'aide de granulés de bois efficaces et écologiques tandis que le système de ventilation est équipé d'un dispositif de récupération de chaleur. Avec le bâtiment KfW 40, nous franchissons un pas important vers la durabilité énergétique et contribuons à une entreprise respectueuse de l'environnement.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le fait de limiter au maximum notre impact environnemental est une des tâches dont nous nous acquittons au cours des différentes phases de la chaîne d'approvisionnement en amont et en aval ainsi que dans notre propre production. La fabrication, tout comme l'utilisation de nos produits, sollicite des ressources, par exemple par la consommation d'électricité, l'emploi de matières premières, la consommation d'eau ou encore l'utilisation de détergents. Nous en sommes parfaitement conscients et accordons par conséquent une attention particulière à la protection de l'environnement dans toutes les phases du cycle de vie du produit.

Pour la production et l'utilisation, nous visons notamment les sujets suivants : pollution de l'air, pollution des eaux, pollution des sols et contamination des organismes vivants et des ressources alimentaires ainsi que substances particulièrement préoccupantes et microplastiques.

À nos yeux, la phase d'utilisation est particulièrement importante. Ici, nous constatons que nous pouvons renforcer notre influence positive sur l'impact environnemental et le réduire davantage. C'est pour cette raison que nous transmettons notre savoir-faire relatif aux méthodes d'application à la clientèle sur notre site web ou dans des applications numériques comme les applications mobiles ou les plateformes de service. En outre, nous tra-

vaillons sur la collecte des données nécessaires en vue de minimiser l'impact environnemental au cours de cette phase.

Les substances préoccupantes et tout particulièrement celles soumises aux dispositions des législations relatives aux substances comme REACH et RoHS sont surveillées par Kärcher. Dans notre norme d'entreprise interne KN 050.032 « Interdiction et déclaration de composants », nous stipulons par ailleurs depuis plus d'une décennie la limitation des composants nocifs dans nos appareils au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Au cours de la phase d'utilisation, l'emploi de détergents joue un rôle important vis-à-vis de la

protection de l'environnement. Kärcher tient beaucoup à transmettre ses connaissances sur l'emploi idéal des détergents Kärcher (par ex. concernant le dosage correct ou les méthodes d'application optimales). À cet effet, nous utilisons par exemple des pictogrammes sur les étiquettes ou mettons à disposition des consignes d'utilisation détaillées sur les fiches produit. Il est encore plus primordial de concevoir des détergents sans risque pour l'environnement et l'homme.

Kärcher développe ses détergents en interne depuis 45 ans. Les connaissances accumulées au fil des décennies ont débouché en 2018 sur la création de notre propre centre de compétences pour les détergents à Winnenden. Depuis, nous y gérons l'ensemble du processus de développement, du concept de produit jusqu'à la fabrication en série en passant par des prototypes. Lors du développement, nous tenons systématiquement compte des aspects relatifs à la durabilité. En effet, les détergents doivent non seulement combattre efficacement la saleté, mais aussi être, autant que possible, sans risque pour les utilisateurs et l'environnement. À cet égard, notre cahier des charges environnemental définit des exigences claires envers les produits, notamment en ce qui concerne leurs composants. Bon nombre de nos détergents sont fabriqués à base de substances naturelles. À présent, le catalogue Kärcher compte plus de 40 détergents avec écocertification qui constituent une alternative performante et écologique

pour une multitude de tâches de nettoyage. Depuis 2012, l'entreprise Kärcher est en outre certifiée par le label Sustainable Cleaning Label en sa qualité de fabricant de détergents. Ce label identifie les produits fabriqués par des entreprises qui s'engagent en faveur d'une action durable.

Les détergents destinés à un usage professionnel, que nous proposons sous l'appellation eco!perform, sont particulièrement respectueux de l'environnement. La gamme comprend une ligne complète pour le nettoyage de bâtiments ainsi que des produits pour le lavage de véhicules. Non seulement, ces détergents ne contiennent pas de phosphates, de microplastiques et d'hydrocarbures halogénés, mais ils se composent en outre uniquement de composants facilement dégradables. Ils ont été récompensés par des certificats environnementaux internationaux comme l'écolabel européen ou l'écolabel Nordic Swan.

La protection de l'environnement et notamment la pollution des eaux est un enjeu important aux yeux de Kärcher, y compris en dehors de sa propre production. Ainsi, nous nous engageons aux côtés du Global Nature Fund dans le cadre de l'initiative « De l'eau propre pour le monde entier » en faveur d'installations dites de filtration végétalisée. Ces installations nettoient les eaux usées dans les communes reculées, et ce, sans technologies d'épuration sophistiquées. La collaboration avec les communes locales permet de garantir une mise en œuvre durable, ces dernières assurant l'exploitation des installations pendant une durée minimale de huit ans. L'implémentation fructueuse de 17 installations de filtration végétalisée dans onze pays montre que cette solution abordable et écologique est réalisable dans différentes conditions cadres. Un facteur clé de succès est ici l'implication d'organisations locales telles que la Fundación Humedales en Colombie.

Ensemble vers une production plus écologique chez Kärcher

En octobre 2023, la conférence globale sur l'environnement de Kärcher s'est tenue pour la huitième fois déjà. Elle réunit à intervalles réguliers les responsables de l'environnement et de l'énergie de notre réseau de production international à l'occasion d'un événement hybride (donc aussi bien sur place que virtuel) afin d'échanger des expériences et de présenter des projets environnementaux concrets. Cette conférence de deux jours a été complétée par des ateliers sur la biodiversité, les risques climatiques et la gestion énergétique. En 2023, l'événement a fourni l'occasion de récompenser trois projets exceptionnels d'une valeur particulière en matière de durabilité.

Économies d'eau

À l'usine de Vinhedo (Brésil), le personnel a trouvé de nouveaux moyens de réduire la consommation d'eau propre : les nouveaux appareils sont désormais testés à l'eau de pluie ou à l'eau recyclée. En 2023, cela a déjà permis de couvrir 80 % de l'eau consommée par l'ensemble de l'installation sans nécessiter d'eau propre.

Prévention des déchets

À l'usine KTC (Chine), la cantine propose dorénavant au personnel l'option de choisir entre une portion normale et une portion plus petite afin d'éviter les déchets alimentaires. Le projet « Empty Plate » a permis de produire jusqu'à 5 tonnes de déchets alimentaires en moins en 2023.

Efficacité énergétique

À l'usine de Bühlertal (Allemagne), le personnel a optimisé la commande des compresseurs. Là où plusieurs compresseurs étaient encore commandés manuellement auparavant, c'est désormais un logiciel qui se charge de régler efficacement l'ensemble du réseau de compresseurs, ce qui permet d'économiser 110 000 kWh d'électricité par an.

EAU

Kärcher utilise de l'eau dans de nombreux processus de production, par exemple à l'atelier de peinture ou dans le cadre des essais de nos produits. À cet égard, nous nous efforçons toujours de minimiser notre consommation d'eau et le volume d'eaux usées et d'éviter ou de réduire la présence de substances nocives dans les eaux usées. Les responsables de l'environnement assurent la coordination des mesures d'amélioration correspondantes sur les différents sites.

Prélèvement d'eau

Nous relevons sur une base trimestrielle les données liées à la production relatives au prélèvement d'eau pour chaque site en nous appuyant sur les factures reçues ainsi que les relevés de compteur.

Concernant le prélèvement d'eau, nous faisons la distinction entre les eaux provenant de nappes phréatiques et l'eau provenant de fournisseurs publics. À cet égard, nous avons pour objectif de réduire nos besoins en eau d'année en année.

Nous avons été en mesure d'atteindre cet objectif en 2023, même en intégrant de nouveaux sites de production, et de réduire la quantité d'eau prélevée par rapport à l'année précédente.

Parallèlement, nous analysons à intervalles réguliers dans quelle mesure nos usines se situent dans des zones exposées à un stress hydrique intense,

c'est-à-dire que les besoins humains et écologiques en eau ne pourront éventuellement pas y être satisfaits.

À cet effet, nous avons utilisé au cours de l'année de référence la cartographie des risques de pénurie d'eau Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute. En 2022, nous avons identifié sur nos sites de production et logistiques, à l'exception de nos sites en Italie et à Duisbourg, un risque accru de stress hydrique. En partant de là, nous nous sommes fixé en 2023 un objectif global d'économies d'eau (moins 2 % par rapport à l'année de référence 2022) afin de baisser davantage le prélèvement d'eau propre et de ne pas solliciter inutilement les zones soumises à un stress hydrique. Depuis 2023, nous différencions, sur la base des normes GRI,

entre le prélèvement d'eau dans les zones soumises à un stress hydrique et sans stress hydrique. En 2023, environ 60 % de nos sites de production et logistiques se situaient dans des zones avec un risque accru de stress hydrique.

Nous privilégions de plus en plus l'installation de solutions circulaires dans nos usines, ce qui nous permet de réduire le prélèvement d'eau propre. 80 % de la consommation d'eau totale de notre usine au Brésil correspond à de l'eau réutilisée. Ainsi, nous utilisons par exemple uniquement de l'eau de pluie récupérée pour tester les machines. Grâce à une installation de recyclage de l'eau, l'usine de Bühlertal a pu économiser près de 66 460 mètres cubes d'eau sur la seule année 2023.

Eaux usées

Sur les sites produisant des eaux usées, celles-ci sont traitées et évacuées. Leur rejet dans les canalisations n'est autorisé que si elles ont été purifiées au préalable par le biais d'installations d'épuration des eaux usées, par exemple un séparateur d'huile. En sont exclues les eaux usées dont l'absence de risque est avérée. Des contrôles réguliers des écoulements d'eaux usées doivent assurer que les eaux usées ne contiennent aucune substance préoccupante. De plus, les installations d'épuration des eaux usées et les canalisations doivent être conformes à l'état de l'art. Les eaux usées ne font l'objet d'aucune mesure séparée, à l'exception des sites d'Obersonnheim et de Monterrey. C'est pourquoi le volume d'eaux usées correspond au volume d'eau prélevée. Il en est autrement pour les deux sites spécifiés : la raison réside dans l'utilisation de l'eau prélevée pour la fabrication de nos détergents. Cela signifie qu'il y a moins d'eau déversée que d'eau initialement prélevée.

Prélèvement d'eau en m³¹

	2021 ³	2022 ³	2023	2023
				Reste du périm. cons. ²
	Usines			
Prélèvement d'eau total (GRI 303-3)	354 049	426 494	316 985	116 950
En fonction du stress hydrique				
Prélèvement d'eau (pas de stress hydrique)	n/a	n/a	32 051	n/a
Prélèvement d'eau (stress hydrique)	n/a	n/a	284 934	n/a
En fonction du type de prélèvement				
Eaux souterraines et eaux de surface	0	13 826	76 707	n/a
Approvisionnement communal en eau	354 049	412 668	240 278	n/a
Intensité d'eau (m³ par million d'euros de chiffre d'affaires)	114,5	134,9	96,2	35,5
Chiffre d'affaires	3,092	3,161	3,294	3,294

Recirculation de l'eau et consommation d'eau¹

	2023 ⁴
Recirculation totale de l'eau (GRI 303-4)	302 266 m³
En fonction du stress hydrique	
Recirculation de l'eau (pas de stress hydrique)	32 051 m ³
Recirculation de l'eau (stress hydrique)	270 130 m ³
Consommation d'eau (GRI 303-5)	9 068 m³

¹ Ces données englobent le siège de Kärcher ainsi que les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie, en Lettonie et aux États-Unis. Étant donné que la première prise en compte du site de Reutlingen date de 2022 et celle du site de Lettonie de 2023, les comparaisons avec les années précédentes ne sont possibles que de manière limitée pour les indicateurs environnementaux.

² Cette donnée englobe toutes les unités consolidées pour l'exercice 2023 (périmètre de consolidation, abrégé en « périm. cons. ») sans le siège de Kärcher ni les sites de production et logistiques ; cette donnée contient des extrapolations partielles.

³ Correction des valeurs de consommation.

⁴ Relevé pour la première fois en 2023.

Traitement innovant des eaux usées

Un nouvel évaporateur sous vide installé en 2021 sur notre propre site de production de détergents à Sulzdorf permet jusqu'à 95 % de réduction du volume d'eaux usées rejeté par le site. Le concentré résultant de l'évaporation sous vide est collecté et éliminé sous forme de liquide de lavage aqueux. Grâce à cette installation, seule une infime partie a besoin d'être éliminée en tant que déchets spéciaux. Le distillat résiduel peut être déversé dans le réseau des eaux usées et traité.

Recyclage d'eau récompensé

Deux de nos principaux clients en Nouvelle-Zélande ont été récompensés pour la première fois en 2023 par l'autorité environnementale locale compétente pour leur utilisation et leur réutilisation exemplaires des eaux de pluie dans leurs stations de lavage de véhicule en combinaison avec le système d'épuration biologique des eaux usées WRB Bio de notre partenaire de collaboration aquadetox et se sont ainsi vu remettre le « Stormwater Superhero Award ». Cette récompense montre que les systèmes de traitement de l'eau apportent une contribution importante à la minimisation de la consommation d'eau propre et à un traitement efficace des eaux usées.

BIODIVERSITÉ

Si la biodiversité n'est pas un enjeu pertinent selon notre analyse de pertinence pour les activités de Kärcher, nous y accordons néanmoins une grande importance en général. C'est pourquoi, nous avons intégré la biodiversité à notre rapport. L'Union européenne a fait de la biodiversité l'un de ses cinq objectifs environnementaux. Fin 2022, les États membres signataires de l'accord international sur la biodiversité ont en outre convenu de protéger au moins 30 % des superficies terrestre et marine de l'UE à l'horizon 2030, contribuant ainsi à la protection des espèces et des écosystèmes. Cela dessine le cadre pour un futur objectif obligatoire à l'échelle de l'UE pour la biodiversité et la restauration de la nature.

Biodiversité sur les sites de Kärcher

Cela fait quelques années que Kärcher travaille sur le développement et le renforcement de sa gestion en matière de biodiversité. Courant 2023, nous avons par exemple commencé à étudier les risques relatifs à la biodiversité sur nos sites de production et logistiques à l'aide du filtre des risques pour la biodiversité du WWF. Dans le cadre de la conférence globale sur l'environnement, un état des lieux a été établi avec l'ensemble des responsables de site et de nouvelles idées pour la protection de la biodiversité ont été collectées. Grâce à des mesures individuelles prises sur ses sites d'exploitation, Kärcher contribue à la préservation de la biodiversité. Certains sites disposent par exemple de bandes fleuries, d'hôtels à

insectes, de nichoirs ou de ruches. Ce sujet est également pertinent pour les nouvelles constructions, par exemple celle d'un bâtiment à Winnenden qui a été aménagée avec une cour intérieure en harmonie avec la nature.

En outre, le biotope sur le site de Winnenden est un projet particulièrement efficace. Celui-ci a été conçu selon des consignes concrètes d'aménagement et d'entretien visant à rendre cet habitat attractif. Le biotope qui s'étend sur 21 000 mètres carrés comprend notamment des cairns, des murs de pierres sèches, des mares d'argile et des prairies humides ainsi que des nichoirs. Grâce à ces mesures et à un

Un sentier didactique consacré à la durabilité

Sur le site de Bühlertal, une partie de la dotation du prix environnemental du Land de Bade-Wurtemberg a servi pour créer un sentier d'information sur la durabilité au niveau du sentier piéton et de la piste cyclable le long de la route entre Obersontheim et Bühlertann afin d'informer le public de la région Oberes Bühlertal sur la contribution de notre entreprise à une protection durable de l'environnement à l'usine Kärcher de Bühlertal. Les panneaux informatifs sur les mesures visibles le long du sentier en faveur de la protection de l'environnement chez Kärcher.

entretien actif, certaines espèces animales protégées et menacées comme le lézard des souches, le crapaud vert ou le Cuivré des marais ont pu y subsister et se multiplier. En novembre 2023, nous avons par ailleurs organisé une action de nettoyage au niveau de la rivière Buchenbach en collaboration avec le club de pêche « FrühAuf » implanté à Winnenden, la ville, l'organisation NABU et d'autres défenseuses et défenseurs de la nature. Le principal objectif de l'action était non seulement de débarrasser la Buchenbach des déchets et autres contaminations, mais également de restaurer l'habitat naturel pour diverses espèces d'oiseaux, notamment le martin-pêcheur d'Europe, et de contribuer ainsi à la biodiversité sur place.

UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Grâce à une efficacité élevée des ressources dans nos produits, nous allions rentabilité et protection de l'environnement. En effet, l'utilisation efficace des ressources permet non seulement de faire des économies en termes de coûts, mais a aussi un impact positif sur l'empreinte écologique de nos produits. À cet égard, nous adoptons une approche globale du sujet : de la chaîne d'approvisionnement jusqu'à l'utilisation de nos produits et de nos emballages en passant par notre production. Le sujet de l'économie circulaire joue également un rôle de plus en plus important.

Avec notre initiative « Reduce, Reuse, Recycle », nous poursuivons notre engagement à concevoir des produits et des emballages recyclables. Elle se fonde sur des objectifs clairs que nous comptons atteindre à l'horizon 2025. Ceux-ci tiennent compte des multiples aspects qui sous-tendent le concept d'économie circulaire, à commencer par un design de produit

axé sur la circularité des produits et l'utilisation croissante de matériaux secondaires comme le plastique recyclé. Mais une conception plus durable des emballages, une production de plus en plus exempte de déchets plastiques et l'élaboration de nouveaux modèles d'affaires font également partie de l'initiative.

L'innovation Lab de Kärcher

Chez Kärcher, le plaisir d'innover fait partie du quotidien. C'est pourquoi l'Innovation Lab fait partie intégrante de Kärcher depuis 2017. Nous y développons de nouvelles solutions pour notre cœur de métier et au-delà. À cet effet, le personnel concerné est libéré de ses fonctions normales pendant une période définie puis épaulé et coaché par l'équipe du laboratoire pour la mise en œuvre de ses idées. Il en résulte de nouveaux modèles d'affaires et des innovations en matière de produits. Outre le développement de solutions innovantes grâce à la méthodologie d'idéation et d'exploration, nous cultivons et vivons l'esprit intrapreneurial de Kärcher. La durabilité occupe un rôle important dans de nombreuses idées et solutions. Ainsi, nous avons notamment étudié des thématiques comme le « nettoyage de façades végétalisées » ou les « méthodes de nettoyage respectueuses de l'environnement sans eau ».

VUE D'ENSEMBLE DE NOS OBJECTIFS EN MATIÈRE DE PRODUITS



D'ici 2025, nous optimiserons la durabilité de tous les emballages de produits :

Nous améliorons la solidité de nos produits afin de réduire de cette façon l'utilisation des emballages à un minimum. De plus, nous substituons successivement les matériaux d'emballage jetables fabriqués à partir de plastiques primaires par des plastiques issus de matières recyclées et remplaçons les emballages non recyclables par des alternatives, par exemple dans le cas de l'insert de la variante UE de notre nettoyeur vapeur SC 3 Upright constitué de déchets compostables à base d'amidon de pois issus de l'agro-industrie.



D'ici 2025, une sélection d'appareils destinés aux particuliers et aux professionnels atteindra une part de plastique recyclé pouvant aller jusqu'à 50 % :

À cet effet, nous réduisons et remplaçons systématiquement la part de plastiques vierges dans nos produits, par exemple dans le cas de l'aspirateur poussières professionnel T 11/1 Classic HEPA Re!Plast ou de la gamme de chariots de nettoyage FlexoMate. Selon la configuration, celle-ci se compose de jusqu'à 25 % de plastique recyclé par rapport à toutes les pièces en plastique utilisées hors accessoires (tiroirs et seaux à 100 % en matières recyclées post-industrielles) et satisfait à des normes de durabilité très strictes. Elle a été primée par le Green Good Design Award. En 2023, elle a permis d'économiser 37 tonnes de plastique. L'aspirateur poussières T 11/1 Re!Plast s'illustre par une part de plastique recyclé de 60 % par rapport à toutes les pièces en plastique utilisées hors accessoires, l'utilisation de matières recyclées post-industrielles haut de gamme et donc une longévité élevée constante. Dans le segment grand public, Kärcher emploie déjà largement des plastiques recyclés, que ce soit dans le domaine de la haute pression avec plus de 1 400 tonnes ou bien dans d'autres secteurs (voir page 43).

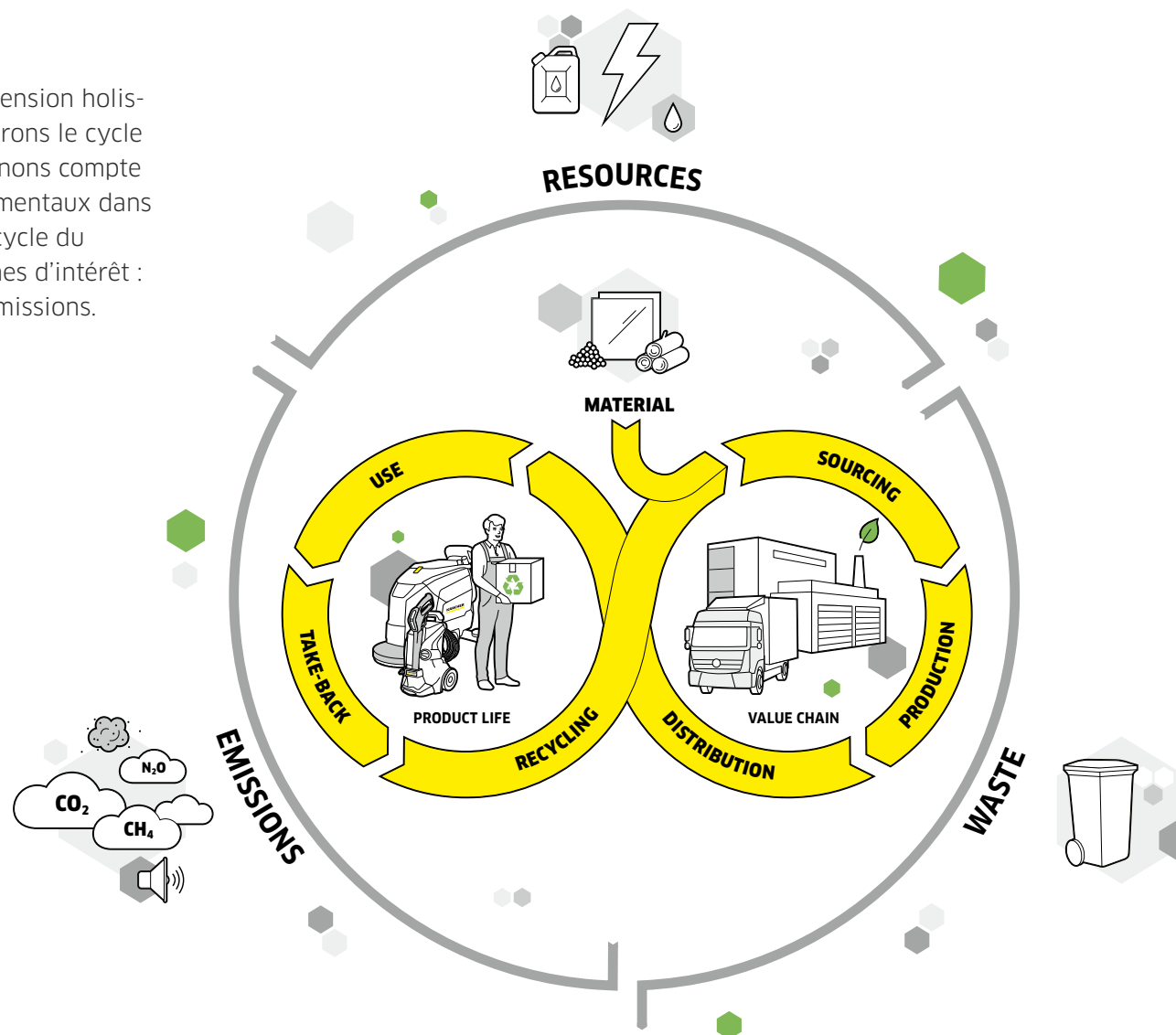


D'ici 2025, la durabilité sera devenue un aspect essentiel dans les nouveaux modèles d'affaires :

Nous étudions des modèles d'affaires comme le partage, les prestations de services et la recirculation pour Kärcher, dont des modèles d'affaires relatifs à des matériaux novateurs comme le bois composite. Le boîtier d'un gazéificateur d'eau destiné aux ménages privés est constitué pratiquement à 100 % de ce matériau renouvelable. De plus, nous collaborons avec la start-up israélienne TULU qui propose à la location différents produits destinés à un usage domestique dans les grands ensembles résidentiels comme les complexes d'appartements et les cités universitaires. À cet effet, elle fait construire des stations en libre-service utilisées à partir d'une application.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE CHEZ KÄRCHER

L'entreprise Kärcher a une compréhension holistique de la circularité. Nous considérons le cycle du produit dans son ensemble et tenons compte d'aspects environnementaux fondamentaux dans la chaîne d'approvisionnement. Le cycle du produit est divisé en quatre domaines d'intérêt : matériaux, ressources, déchets et émissions.



1. Matériaux

Nos priorités sont une utilisation efficace des matériaux dans la production et une gestion respectueuse des ressources par nos appareils, nos accessoires, nos détergents et nos emballages.

Cet aspect est essentiel pour la création d'un circuit fermé. Parmi les piliers importants, on trouve ici l'efficacité des matériaux lors du développement des produits, l'emploi de matériaux naturels au lieu de matériaux à base de pétrole et l'utilisation de plastiques recyclés issus de déchets post-industriels ou post-consommation. Toutes les mesures liées la longévité, au service après-vente et à la réparabilité de nos produits permettent de prolonger au maximum la durée d'utilisation de nos produits et de réduire ainsi les besoins en nouveaux matériaux. Pour les nouveaux produits que nous développons, nous veillons à une meilleure réparabilité. À cet effet, nous établissons un indice basé sur l'indice de réparabilité légal français.

Nous entendons par là :

- Préservation des ressources
- Efficacité des matériaux
- Matières recyclées
- Longévité
- Maintenance
- Réparabilité
- Réutilisation

2. Ressources

L'efficacité des ressources joue un rôle essentiel dans la conception de nos produits. Grâce à des initiatives relatives à l'efficacité énergétique, hydraulique et chimique au cours de la phase d'utilisation des produits, par exemple eco!efficiency, Kärcher contribue à une utilisation responsable des ressources épuisables de notre environnement. Dans différents groupes de produits, nous misons sur l'électrification pour dépendre de moins en moins des combustibles fossiles.

Nous entendons par là :

- Efficacité hydraulique
- Efficacité énergétique
- Electrification
- Efficacité chimique

3. Émissions

Nous prenons en compte les émissions dans toutes les phases du cycle de vie du produit. L'objectif est de faire la transparence sur les émissions de gaz à effet de serre générées par nos produits et de les réduire grâce à une consommation moins élevée d'électricité, d'eau et de produits chimiques. Par ailleurs, l'accent est également mis sur les émissions sonores et les émissions de poussière.

Nous entendons par là :

- Émissions de gaz à effet de serre
- Émissions de poussière
- Émissions sonores

4. Déchets

Nous prenons en compte les déchets tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de l'achat des matières premières jusqu'à l'expédition et à la vente des produits finis. Tout au long du cycle de vie complet du produit, la prévention des déchets joue un rôle important. Grâce à la recyclabilité élevée de nos produits et de nos emballages, nous contribuons à fermer le cycle.

Nous entendons par là :

- Recyclabilité
- Reconditionnement
- Substances dangereuses

EFFICACITÉ DES MATÉRIAUX DANS LA PRODUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS

Les matériaux de production utilisés dans nos usines sont principalement des métaux et des matières plastiques qui se retrouvent également dans le volume de déchets produits sous forme de rebuts de production. Nous pouvons recycler ces derniers en intégralité. La plus grande part des déchets correspond en revanche aux matériaux d'emballage provenant des fournisseurs, dont notamment du papier, du carton et des matières plastiques comme les films. Nous mettons également l'accent sur ce point dans notre gestion des ressources dans nos usines. L'objectif étant d'éviter l'utilisation de plastiques primaires et de réduire les déchets plastiques. Dans ce contexte, nous nous sommes fixé pour objectif d'établir à l'horizon 2025 au siège à Winnenden une production pilote capable de se passer de tout déchet plastique, du moins en ce qui concerne les articles achetés localement.

De manière générale, nous œuvrons en faveur d'une efficacité élevée des matériaux dans notre production et au niveau des produits. Dans la production, nous misons à cet effet aussi bien sur les possibilités techniques telles que l'utilisation de processus plus efficaces que sur les solutions organisationnelles comme une meilleure séparation des différents matériaux recyclables. Parallèlement, nous nous efforçons d'établir des circuits de maté-

riaux permettant autant que possible leur réutilisation. À cet égard, nous recyclons en interne autant de plastique que possible. À partir des pièces non conformes issues de la production, notre usine en Roumanie fabrique par exemple des granulés neufs. Ces derniers servent entre autres à fabriquer des caisses de transport pour la logistique (voir l'encadré Recyclage). Lors du développement des produits, nous recherchons constamment des possibilités de réduire l'utilisation de matériaux sans pour autant nuire à la longévité de nos produits. Ainsi, l'utilisation de matériaux pour les têtes de pompe de la gamme K 5 de nos nettoyeurs haute pression grand public a par exemple pu être réduite de 45 %.

Utilisation de matériaux¹

	2021	2022	2023
Métaux (kg)	66 660 000	60 795 685	56 100 000
Granulés plastiques (kg)	54 738 000	54 371 120	50 800 000
dont plastique recyclé	1 440 000	1 315 000	1 986 000 ²
Palettes (quantité)	1 097 486	815 808	756 800

¹ Ces données englobent le siège de Kärcher ainsi que les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie, en Lettonie et aux États-Unis. Étant donné que la première prise en compte du site de Reutlingen date de 2022 et celle du site de Lettonie de 2023, les comparaisons avec les années précédentes ne sont possibles que de manière limitée pour les indicateurs environnementaux.

² Poids du plastique recyclé à 100 % dans tous les granulés plastiques (nouvelle définition des matières recyclées en 2023 en accord avec les normes DIN EN 45557 et DIN SPEC 91446, donc pas de comparaison directe possible avec 2022/2021).

Recyclage : des boîtes de transport neuves - faites à partir de plastique usagé

Nous sommes en quête permanente de potentiels visant à maintenir au mieux les matériaux dans le cycle. Une idée de surcyclage particulière nous vient de notre usine roumaine : des restes de plastique qui ne sont plus propres à la fabrication de produits y sont transformés en boîtes de transport. Cela réduit considérablement la quantité de déchets, mais aussi les frais d'emballage. Kärcher met également les quelque 50 000 caisses en granulés de recyclage qui ont déjà été produites depuis 2022 à la disposition de ses fournisseurs pour transporter leurs marchandises. Et ce, avec beaucoup de succès : en effet, certaines sociétés qui nous fournissent ont déjà complètement remplacé leurs emballages à usage unique par des boîtes multi-usages respectueuses de l'environnement.

Les palettes : les premiers pas vers une économie circulaire des palettes

Pour l'achat de granulés, l'usine de Bühlertal utilise depuis 2023 un système circulaire de réutilisation des palettes. Les palettes de location du fournisseur sont ramenées après utilisation pour une nouvelle livraison de granulés. En 2023, un taux de retour de plus de 65 % a pu être atteint.

RÉDUCTION DU PLASTIQUE PRIMAIRE PAR L'UTILISATION DE MATIÈRES RECYCLÉES

De plus en plus de plastiques recyclés, donc des matériaux secondaires, sont utilisés dans les produits Kärcher. Dans le segment Professional, nous avons ainsi lancé en 2023 le premier aspirateur poussières Kärcher avec 60 % de matières recyclées par rapport à toutes les pièces en plastique hors accessoires. Ainsi, nous avons déjà économisé 1,4 tonne de plastique primaire en 2023. Le retour du marché concernant les besoins est énorme. Notre gamme de chariots de nettoyage FlexoMate est, elle aussi, placée sous le signe de la recyclabilité depuis 2022. Pour les seaux et les tiroirs, du plastique recyclé à 100 % (matières recyclées post-industrielles) est utilisé. Pour 2023, cela correspond déjà à l'économie de plus de 37 tonnes de plastique primaire.

Dans les lances d'arrosage et les supports de raccord du flexible d'arrivée d'eau pour les nettoyeurs haute pression grand public, nous avons commencé dès 2018 à utiliser un polyamide recyclé haut de gamme. Ce dernier est fabriqué à partir de tissus d'airbags recyclés et de matières résiduelles issues de la fabrication des airbags. Cela garantit à la fois une qualité matérielle constante et la sécurité de

l'approvisionnement. Pour d'autres produits grand public aussi, nous utilisons des matières recyclées selon la disponibilité ou la faisabilité technique. Ainsi, les parties inférieures des boîtiers de nos nettoyeurs vapeur de la gamme SC sont par exemple en plastique recyclé. La matière recyclée à base de polypropylène (PP) utilisée ici est indéformable dans une vaste plage de température. Cela en fait le matériau idéal pour les nettoyeurs vapeur, sans inconvénients par rapport au plastique vierge.

L'utilisation de matières recyclées est un élément essentiel pour Kärcher en vue de la réduction des émissions. Au total, nous avons utilisé plus de 1 900 tonnes de plastique recyclé en 2023. L'utilisation de matières recyclées permet non seulement des économies de matières premières fossiles, mais également jusqu'à 75 % de réduction des émissions de CO₂ générées par la fabrication des matières recyclées utilisées, étant donné que les matières recyclées occasionnent moins d'émissions pendant leur fabrication que les plastiques vierges.

Matières recyclées : des idées de produits innovants pour l'environnement

Dans le domaine des détergents aussi, il existe des défis en matière d'utilisation de plastique. Nous relevons ce défi et notre propre centre de compétences pour les détergents travaille de manière intensive sur la mise au point de récipients fabriqués à partir de matières recyclées. En 2023, nous avons développé les premiers prototypes de bouteilles de détergent utilisant 100 % de matières recyclées post-consommation que nous avons lancées fin 2023.

MATÉRIAUX NATURELS

Outre les matières recyclées, Kärcher utilise des matériaux naturels, par exemple dans les produits détergents de la ligne de produits Natural Detergents. Au lieu des plastiques à base de pétrole, des bioplastiques à base de bois sont employés dans les appareils. Nous poursuivons notre chemin en traitant notre environnement avec respect et en renonçant encore davantage aux matières premières fossiles.

Détergents : des détergents pour sols à base de composants naturels

Avec la gamme Natural, nous avons mis l'accent sur les composants naturels. Ainsi, la formule du détergent pour sols naturel RM 538N destiné au grand public contient plus de 99 % de matières premières renouvelables. Ce détergent est végétal, exempt de microplastiques, de silicones ou de colorants. Dans le segment Professionnel, le détergent actif naturel RM 82N pour nettoyeurs haute pression et nettoyeurs haute pression à eau chaude contient 99 % de composants naturels. 85 % des composants sont d'origine végétale. Les agents tensioactifs sont obtenus à partir de déchets de l'industrie agro-alimentaire, notamment à partir de son de blé, de maïs et d'huile de coco. Ils sont biodégradables et ont le même pouvoir nettoyant que les composants pétrochimiques.

PROLONGER L'UTILISATION DES MATÉRIAUX GRÂCE À LA LONGÉVITÉ ET À LA RÉPARABILITÉ

Afin d'améliorer constamment la durée d'utilisation de nos produits, nous mettons à la disposition de nos clientes et clients des informations détaillées. Cela inclut des notices pour la maintenance et l'entretien corrects afin de prolonger la durée de vie de nos produits. En vue d'optimiser encore la réparabilité de nos produits, nous avons entamé en 2022 l'élaboration d'un schéma interne d'évaluation de la réparabilité, basé sur l'indice de réparation légal français. Les résultats sont intégrés depuis 2023 dans le développement des produits destinés aux professionnels et aux particuliers.

Au niveau du choix des matériaux et de la conception du produit, nous employons aussi précocement que possible la technique de simulation qui nous fournit au début d'un développement de précieuses informations sur la robustesse du composant et du produit. Par la suite, nous misons sur des procédés d'essai en conditions réelles (c.-à-d. celles dans lesquelles le produit sera utilisé plus tard) et des essais d'endurance sur le banc d'essai.

Longévité : prolonger la durée de vie

Dans notre centre de compétences pour les batteries, nous veillons à la qualité et au choix méticuleux des cellules de batteries. Cela permet une longue durée de vie de la batterie complète. Avant de pouvoir homologuer les cellules de batteries pour les produits Kärcher, des examens poussés relatifs à la durée de vie et des vérifications sont effectués. Si les exigences des normes Kärcher ne sont pas remplies, des moyens d'optimisation de la durée de vie sont recherchés en collaboration avec les fabricants des cellules.

DES MATÉRIAUX D'EMBALLAGE PLUS DURABLES

Nos emballages de produits remplissent de multiples fonctions. Ils protègent nos produits des influences extérieures, préservent ainsi leur qualité et servent en outre de support d'information pour les consommatrices et consommateurs. Parallèlement, les emballages impliquent toutefois aussi une consommation élevée de ressources et des défis en matière de recyclage. C'est en connaissance de cause que nous faisons systématiquement évoluer nos emballages selon des aspects environnementaux – l'un des points forts de notre initiative « Reduce, Reuse, Recycle ». Le département de développement des emballages en est chargé, en étroite collaboration avec les départements de développement des produits et de gestion de la durabilité. Notre approche en faveur d'une conception plus durable de nos emballages est basée sur le concept de l'économie circulaire. Cela implique dans un premier temps d'utiliser systématiquement moins de matériaux d'emballage. L'accent est mis sur la réduction des plastiques.

À cet effet, nous envisageons aussi bien le remplacement que le renoncement aux inserts en EPS (polystyrène) dans nos produits Home & Garden. Nous avons été en mesure de mettre cela en œuvre avec succès pour tous les nouveaux produits développés depuis 2021. À la place, nous employons des matériaux à base de papier tels que le carton

ondulé ou la pâte à papier. Nous nous servons également de matériaux hors du commun pour arriver à nos fins, par exemple avec des inserts à base d'amidon de pois. Ce moyen innovant a été primé l'an passé par le Sustainability Hero Award dans la catégorie « Innovation durable ». Le matériau est un déchet de l'industrie agroalimentaire et entièrement biodégradable. À partir de mi-2024, nous l'utiliserons pour emballer tous nos nettoyeurs vapeur SC 3 Upright EasyFix dans l'UE. Ce changement permettra d'économiser 3,2 tonnes de polystyrène chaque année.

En outre, Kärcher collabore avec des start-ups issues du secteur de l'emballage, par exemple avec la start-up Prosevation dans le cadre d'un projet pilote. Prosevation développe une alternative durable au polystyrène à base de balles, c.-à-d. les enveloppes des grains de céréales. Les balles sont des matières résiduelles non utilisées et n'ont pas d'autre utilité. Nous accompagnons Prosevation dans l'optimisation des inserts et leur possible réalisation industrielle. Les premiers prototypes ont déjà pu être testés dans notre laboratoire.

Notre stratégie s'est également avérée payante dans le cadre d'autres initiatives. Ainsi, le centre de service après-vente à Ahorn a remplacé le papier

bulle en plastique par du papier recyclé et par conséquent économisé env. 26 tonnes de plastique par an. Dans le cas de notre nettoyeur de sols FC 7, les inserts en EPS ont été remplacés par de la pâte à papier. Cela a entraîné l'économie d'env. 32 tonnes de plastique. Le fait de repenser en permanence le développement de nos emballages et nos processus a permis de réduire la taille de l'emballage pour les filtres de nos aspirateurs eau et poussières (WD) et donc d'économiser env. 95 tonnes de papier et 160 tonnes de CO₂ par an.

Un rôle important revient également à l'emploi de matériaux issus d'une sylviculture durable. Ainsi, nous avons préparé en 2023 la certification selon un système de certification reconnu de l'exploitation forestière pour nos emballages à base de papier, certification que nous avons obtenue début 2024.



EFFICACITÉ DES RESSOURCES GRÂCE AUX APPAREILS DE NETTOYAGE PEU GOURMANDS EN ÉLECTRICITÉ ET EN EAU

Nous attachons une grande importance à ce que nos produits utilisent efficacement l'électricité. Ainsi, le mode eco!efficiency garantit par exemple que sur nos nettoyeurs haute pression, nos aspirateurs et nos autolaveuses aspirantes, toutes les fonctions des machines soient automatiquement réglées en vue d'une efficacité optimale, et ce, en cours de fonctionnement. Le mode eco!efficiency permet ainsi d'économiser de l'électricité tout en continuant d'éliminer efficacement les salissures légères. Ce mode abaisse à 60 °C la température de nos nettoyeurs haute pression à eau chaude et économise par exemple jusqu'à 80 litres d'eau par heure sur notre nettoyeur haute pression à eau froide HD 4/11C.

Bon nombre des gammes d'autolaveuses aspirantes de Kärcher avec traction ou à conducteur debout disposent également du mode eco!efficiency permettant de réduire la rotation des brosses et la puissance d'aspiration à une valeur suffisante pour les salissures légères. Ainsi, des résultats de nettoyage convaincants sont obtenus avec une consommation nettement inférieure tout en ménageant la machine. Avec une puissance absorbée réduite de 40 %, les aspirateurs poussières eco!efficiency atteignent 98 % de la puissance d'aspiration de l'appareil de base, ce qui est amplement suffisant pour le nettoyage courant au quotidien. De plus, les appareils eco!efficiency assurent une aspiration sensiblement plus silencieuse en diminuant de moitié le niveau sonore.

Le mode eco!efficiency permet ainsi jusqu'à 30 % de réduction de la consommation d'électricité de nos aspirateurs et de nos autolaveuses aspirantes. Sur notre aspirateur poussières professionnel T 9/1, cela équivaut par exemple à une réduction de l'électricité de 1,46 kWh par 1 000 mètres carrés en mode Eco par rapport au mode standard de l'appareil. Dans le cas de nos autolaveuses aspirantes, le mode Eco réduit à la fois l'électricité et l'eau, parfois en association avec d'autres technologies comme la technologie eco!Flow. Cela est par exemple le cas de notre autolaveuse aspirante BR 45/22 C qui permet d'économiser 14,4 litres d'eau et 0,11 kWh d'électricité par 1 000 mètres carrés en mode Eco par rapport au mode standard.

Grâce à la technologie eco!Flow, une sélection de nos autolaveuses aspirantes dispose d'un ajustage de l'alimentation en eau à la vitesse de déplacement, augmentant ainsi davantage l'efficacité hydraulique. Des techniques éprouvées comme des têtes de brosse remplaçables ou le dosage de détergent intelligent DOSE permettent de marquer des points supplémentaires en matière d'efficacité. Le système de dosage DOSE ajoute automatiquement la quantité de détergent pré-réglée dans le réservoir d'eau propre. Cela évite tout surdosage et protège ainsi l'environnement. Certaines de nos autolaveuses aspirantes et certains de nos nettoyeurs haute pression à eau chaude sont certifiés par l'EUnited Green Cleaning Label, un label reconnu décerné aux produits de nettoyage particulièrement efficaces. Le fruit de toutes ces mesures est une faible consommation de ressources en matière d'électricité, d'eau et de détergents – et ainsi jusqu'à 56 % de réduction des émissions en fonctionnement selon la catégorie de produits et l'utilisation en question.

Économiser de l'eau grâce à la technologie Kärcher eco!Flow

Une utilisation responsable de l'eau est plus importante aujourd'hui que jamais. Il ne faut pas beaucoup d'eau à l'autolaveuse aspirante autoportée B 110 R pour nettoyer des sols étendus. La raison à cela : le mode eco!Flow qui adapte le dosage de l'eau en fonction de la vitesse de déplacement. Ceci permet d'éviter un surdosage à vitesse lente. Par rapport aux machines à dosage d'eau constant, ce mode permet d'économiser jusqu'à 50 % d'eau.

On attend de nos produits qu'ils offrent toujours un résultat de nettoyage optimal. En même temps, ils doivent consommer toujours moins de ressources et produire toujours moins d'émissions lors de l'exécution de leurs tâches.

Cette interaction entre performance et durabilité constitue la base du développement de nos produits et s'exprime aussi en faits et en chiffres : en effet, grâce à leur puissance de nettoyage élevée, les nettoyeurs haute pression permettent par exemple d'économiser près de 80 % d'eau et aussi un gain de temps par rapport à l'utilisation d'un tuyau d'arrosage.¹ Des pompes pour le jardin rendent l'eau de pluie utilisable pour l'arrosage tout autour de la maison. Les systèmes de recyclage des installations de lavage de voitures récupèrent jusqu'à 98 % de l'eau utilisée, la traitent et l'utilisent pour le cycle de lavage suivant.



¹ Basé sur une consommation d'eau de 20 l/min avec un tuyau d'arrosage courant. Par rapport à la consommation d'eau d'un nettoyeur haute pression Kärcher consommant 8 l/min. Un nettoyeur haute pression Kärcher nettoie la même superficie en moitié moins de temps.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE POUSSIÈRE ET SONORES

Le bruit et la poussière sont également des émissions qu'il convient de ne pas sous-estimer. Kärcher a, là aussi, déjà développé des produits qui tiennent compte de ces émissions, tels que l'aspirateur industriel IVR 50/30 Sc, qui présente un volume sonore perçu réduit de 50 % par rapport aux appareils concurrents de sa catégorie. Contre les émissions de poussière, Kärcher utilise des filtres HEPA (High Efficiency Particulate Air). Avec un taux de filtration et de séparation de plus de 99,9 %, même les particules les plus infimes comme les virus, les aérosols et les germes d'une taille de quelques micromètres sont retenues. Cela garantit à tout moment un air expulsé propre, de qualité. Par ailleurs, nos systèmes de filtration L/M/H particulièrement haut de gamme garantissent une sécurité maximale dans les aspirateurs professionnels étant donné que ces derniers sont également adaptés au ramassage de substances dangereuses.

GESTION DES DÉCHETS DANS LA PRODUCTION ET LA LOGISTIQUE

Nous recensons les flux de matières recyclables et les déchets selon un procédé d'enregistrement de données élaboré et optimisé au fil des ans. Nous déterminons actuellement les données correspondantes sur une base trimestrielle pour chaque site dans les catégories métaux, papier et cartonnages, plastiques, bois, déchets électroniques, déchets dangereux et autres. À cet effet, nous utilisons une solution logicielle basée sur le cloud. Chez Kärcher, nous entendons par déchets recyclés tous les déchets contenant des matériaux recyclables. Pour l'élimination de nos déchets, nous travaillons en Allemagne avec une sélection de centres de traitement des déchets certifiés. Nous les vérifions tous les deux ans en collectant des renseignements fournis par les intéressés, mais également, si les circonstances l'exigent, par le biais de contrôles supplémentaires effectués sur site. Dans le cadre de notre système de gestion global selon ISO 14001 et la directive européenne sur les déchets, l'élimination conforme des déchets et le recyclage en Europe sont une évidence pour nous. Cependant, nous veillons également à un traitement correct des déchets hors Europe. En 2023, nous avons été en mesure de réduire légèrement nos déchets générés sur les sites de production et logistiques malgré l'ajout du site en Lettonie. En outre, nous avons pu maintenir la part de déchets recyclés

à un niveau élevé constant. De plus, nous sensibilisons notre personnel à la bonne gestion des déchets. Les bureaux de nos bâtiments administratifs sont par exemple dotés de fiches d'information sur le tri correct des déchets.

Petite mesure, grand impact

À l'automne 2023, le personnel du centre logistique a démarré une action de collecte de poubelles à déchets résiduels pour la réduction des déchets plastiques. Motivée par cette idée, l'usine de Bühlertal l'a reprise et initié à son tour une action de collecte de poubelles à déchets résiduels. Grâce au grand soutien du personnel, plus de 69 poubelles à déchets résiduels ont pu être collectées depuis dans les bureaux et à l'usine. Cela permettra à l'avenir d'économiser env. 6 500 sacs poubelle par an. En parallèle, le tri systématique des matières recyclables a également été renforcé dans le cadre de l'initiative.

Déchets et valorisation¹

	2021	2022 ²	2023	2023
			Usines	Reste du périm. cons. ⁴
Total déchets (t)	13 170,55	13 125,81	12 687,42	60 844,72
Déchets sans risque (t)	12 677,51	12 499,44	12 353,23	-
Métallurgie	2 614,46	2 707,56	2 851,98	-
Bois	2 318,52	2 606,16	2 598,31	-
Papier et carton	4 873,13	4 245,32	4 162,13	-
Plastique	1 575,50	1 877,42	1 573,37	-
Autres déchets sans risque	1295,90	1062,83	1088,34	-
Déchets électroniques	-	-	79,10	-
Déchets dangereux (t)	493,04	626,37	334,19	-
Part de déchets recyclés (%)³	67,60⁵	81,69	81,77	-

¹ Ces données englobent le siège de Kärcher ainsi que les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie, en Lettonie et aux États-Unis. Étant donné que la première prise en compte du site de Reutlingen date de 2022 et celle du site de Lettonie de 2023, les comparaisons avec les années précédentes ne sont possibles que de manière limitée pour les indicateurs environnementaux.

² Les chiffres de déchets rapportés en 2022 étaient des extrapolations pour l'année précédente. Ils ont été ajustés sur la base des valeurs réelles au cours de l'année de référence.

³ Des déchets sans valorisation des matériaux ou de l'énergie ont été comptés dans les déchets recyclés rapportés jusqu'en 2022. Nous y avons remédié avec le passage au GRI et ne prenons désormais en considération comme déchets recyclés plus que les déchets dont les matériaux ont été valorisés.

⁴ Cette donnée englobe toutes les unités consolidées pour l'exercice 2023 (périmètre de consolidation, abrégé en « périm. cons. ») sans le siège de Kärcher ni les sites de production et logistiques ; cette donnée contient des extrapolations partielles.

⁵ Valeur ajustée en raison d'un suivi différencié des déchets recyclés.

PRÉVENTION DES DÉCHETS AU COURS DU CYCLE DE VIE DU PRODUIT

La prévention des déchets est également un aspect important lors du développement des produits chez Kärcher, par exemple à travers des consignes de développement claires en matière de réparabilité de nos appareils ou de nos emballages. Ainsi, nous avons élaboré pour nos produits des lignes directrices contenant des mesures concrètes pour l'amélioration de la recyclabilité, par exemple en évitant les plastiques à renfort de verre. Ces lignes directrices sont prises en compte lors du développement de nos nouveaux produits. Les modèles de reprise et de reconditionnement de nos produits, qu'il s'agisse de nos propres modèles ou de la participation à des modèles du marché, gagnent fortement en importance et sont suivis de manière proactive par Kärcher (voir encadré). Par ailleurs, Kärcher s'engage également pour la prévention des substances dangereuses pour l'environnement et l'homme au-delà des normes légales.

Appareils usagés, puissance retrouvée

Comme neuf : Kärcher propose des appareils d'occasion professionnels et soigneusement reconditionnés pour une utilisation écoresponsable. L'ensemble des composants soumis à une usure normale sont remplacés par des pièces de rechange d'origine Kärcher. Nos machines d'occasion sont reconditionnées selon différentes catégories en fonction de leur état. Chaque machine d'occasion est soumise à une révision minutieuse conformément à des normes de qualité très strictes et satisfait à l'ensemble des dispositions légales. Les différences visuelles par rapport à un appareil neuf après le reconditionnement sont minimales et, d'un point de vue technique, la machine reconditionnée n'a rien à envier à une machine neuve.

Kärcher Autriche référencé sur refurbished

Début 2023, Kärcher Autriche a entamé un partenariat avec refurbished, un marché en ligne pour les produits reconditionnés. Depuis, Kärcher propose des produits reconditionnés via cette plateforme. Les produits Kärcher qui ne peuvent plus être vendus par le biais de la distribution classique se voient ainsi accorder une deuxième chance et y sont proposés à la vente.

03

ENJEUX SOCIAUX

En tant qu'entreprise active dans le monde entier, Kärcher a une incidence sur la vie de nombreuses personnes. Dans notre rôle d'employeur et d'entreprise citoyenne, nous voulons assumer nos responsabilités, autant vis-à-vis de notre personnel que vis-à-vis de la société. Nous proposons à notre personnel des conditions-cadres attrayantes et flexibles, des tâches passionnantes ainsi que des possibilités de développement individuel. Dans le cadre de notre engagement sociétal allant au-delà de nos activités, nous soutenons des projets culturels, environnementaux et sociaux dans le monde entier.



RESPONSABILITÉ DU PERSONNEL

Les performances de notre personnel à travers le monde contribuent de manière déterminante à notre réussite. Son investissement et ses capacités constituent le socle de l'innovation et de la qualité chez Kärcher et sont largement valorisés par l'entreprise. Kärcher assume ses responsabilités en matière de bien-être physique et psychique du personnel et lui offre un environnement de travail positif qui tient systématiquement compte de ses besoins.

Gestion durable des ressources humaines

Kärcher poursuit une stratégie globale en matière de ressources humaines. Celle-ci relève de la responsabilité du département central de gestion des ressources humaines à l'administration centrale sur le site de Winnenden et est mise en œuvre en collaboration avec les départements des ressources humaines des filiales. Elle vise à recruter de nouveaux talents, à retenir le personnel sur le long terme et à lui proposer des formations continues ciblées. Dans ce

contexte, l'expérience employé(e) de notre personnel constitue une préoccupation particulière. À travers notre stratégie durable en matière de ressources humaines, nous voulons relever des défis tels que le manque de personnel qualifié et l'évolution démographique tout en pérennisant notre compétitivité. À cet effet, nous travaillons sur l'établissement de normes globales et la promotion de la collaboration entre les différents sites.

Recrutement et fidélisation du personnel grâce à une marque employeur forte

En 2023, nous avons lancé à l'échelle mondiale une nouvelle campagne de marque employeur. Nous avons élaboré celle-ci en collaboration avec des représentant(e)s des usines, des régions de distribution et des sociétés nationales. L'objectif étant de recruter des talents pour Kärcher sur tous les marchés. Une marque employeur forte a également des effets positifs sur la fidélisation du personnel et ainsi par la même occasion sur la motivation et l'engagement des effectifs.

Des conditions-cadres attrayantes

Nous proposons à notre personnel un environnement de travail façonné par la collaboration et la communication, l'estime mutuelle, la confiance et le respect. Les libertés au sein de l'entreprise permettent à chacun de s'impliquer de manière responsable au profit de l'entreprise à travers ses capacités et sa créativité et d'évoluer sur le plan individuel.

La création de conditions cadres attrayantes pour notre personnel comprend en outre une enveloppe de rémunération à la hauteur des performances et une multitude d'avantages. Au sein de la société Alfred Kärcher SE & Co. KG, la rémunération est basée sur la structure de fonctionnement définie et s'appuie donc sur une procédure systématique uniforme et transparente. Ainsi, nous instaurons dans la mesure du possible des réglementations communes à tous les sites, nous informons parallèlement sur les possibilités d'évolution et appliquons le principe « à travail égal, salaire égal », sans considération de genre. En effet, le résultat d'une vaste analyse montre que Kärcher a mis en place un système de rémunération équitable et transparent avec un processus annuel visant à assurer une clas-

sification correcte où il n'existe pas de différences de rémunération entre femmes et hommes. En plus du processus annuel standard de vérification du classement correct de l'ensemble du personnel dans le système de rémunération, une revalorisation de la rémunération a lieu à intervalles réguliers en tenant compte de la situation économique globale et spécifique à l'entreprise.

Les nombreuses prestations supplémentaires fixées dans des accords d'entreprise incluent par exemple une retraite d'entreprise ou des comptes épargne-temps. À travers l'option d'un travail flexible, nous offrons à notre personnel une autre possibilité attrayante d'organiser son travail individuellement. Des modèles de temps de travail flexibles avec des horaires variables ou un temps de travail fondé sur la confiance garantissent encore plus de libertés individuelles. Ces mesures permettent un travail autonome et flexible et contribuent grandement à concilier vie familiale et vie professionnelle. En outre, l'ensemble du personnel est en droit de prendre un congé parental.¹

Le fait que nos offres créent des conditions-cadres particulièrement favorables aux familles nous est confirmé depuis 2013 par le biais de l'audit « berufundfamilie ». Mené tous les trois ans, cet audit a été réalisé en dernier en 2023, en association avec une convention d'objectifs comportant de nombreuses mesures visant à mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

Télétravailler en toute flexibilité

Depuis la pandémie de coronavirus, le travail mobile s'est imposé. Notre société de distribution en Autriche propose depuis 2023 à son personnel la possibilité d'exercer ses fonctions depuis n'importe quel endroit national ou international de son choix. Cela permet au personnel une plus grande flexibilité, favorise la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et répond à la demande d'un équilibre entre travail et vie privée.

¹ Cette donnée englobe toutes les unités consolidées pour l'exercice 2023.

NOTRE ÉQUIPE

La satisfaction de notre personnel s'exprime également par une longue ancienneté. Sur les sites de la société Alfred Kärcher SE & Co. KG en Allemagne, le personnel travaille en moyenne chez Kärcher depuis près de quatorze ans.

La fluctuation du personnel qui est de 3,6 % en 2023 (2022 : 3,1 %) reste toujours à un niveau faible.

Total personnel

	2021	2022	2023
Groupe Kärcher	14 400	15 330	16 000

Effectif (nombre de personnes)

	2022 ¹	2023 ²	2023 ²
	Absolu	Part	
Sociétés Kärcher prises en compte par le rapport	7 885	15 113	100 %
Dont des hommes	5 397	10 374	68,6 %
Dont des femmes	2 469	4 702	31,1 %
Dont autre/non renseigné	19	37	0,0 %
Dont en Europe	5 736	10 477	69,3 %
Dont en Asie	594	2 884	19,1 %
Dont en Amérique du Nord	787	876	5,8 %
Dont en Amérique du Sud	768	553	3,7 %
Dont en Océanie	-	231	1,5 %
Dont en Afrique	-	92	0,6 %

Fluctuation

	2022 ¹	2023 ²	2023 ²
	Total	Démissions	
Total départs	670	2 004	1 218
Départs Alfred Kärcher SE & Co. KG	116	279	136
Dont en Europe	251	980	596
Dont en Asie	80	492	315
Dont en Amérique du Nord	138	329	196
Dont en Amérique du Sud	201	125	44
Dont en Océanie	-	54	44
Dont en Afrique	-	24	23
Taux de fluctuation³			
Taux de fluctuation total	8,5 %	13,3 %	8,1 %
Alfred Kärcher SE & Co. KG	3,1 %	7,3 %	3,6 %

Intérimaires

	2022 ¹	2023 ²
Intérimaires (en moyenne FTE/mois)	1092,4	1630,0

¹ Ces données englobent les démissions au siège de Kärcher ainsi que sur les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie et aux États-Unis.

² Cette donnée englobe toutes les unités consolidées pour l'exercice 2023.

³ Le nombre total tient compte des démissions ainsi que des départs dus aux licenciements, aux départs en retraite ou aux décès.

DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL

Kärcher a l'ambition d'attirer de nouveaux professionnels talentueux et d'exploiter pleinement le potentiel du personnel existant. À cet effet, nous nous appuyons sur nos programmes de formation qui se sont développés au fil des années ainsi que sur un processus de gestion des talents standardisé associé à des formations continues ciblées. Nous favorisons ainsi la constitution et le développement des compétences nécessaires pour l'avenir, sur la base du modèle de compétences Kärcher.

Développement continu

Le développement personnel et professionnel des effectifs dépend de la responsabilité individuelle des employé(e)s. Dans le cadre d'un processus de gestion des talents standardisé, ils définissent chaque année avec leur supérieur hiérarchique des objectifs de performances, des perspectives d'élargissement des compétences et des objectifs de développement individuels. Ce processus s'applique à l'ensemble de nos effectifs¹.

En 2023, les processus de gestion des talents pour l'identification et la promotion ciblée des talents ont été optimisés. De plus, nous travaillons à la mise en place d'une plateforme de marché de talents qui doit permettre une concertation et une occupation des postes adaptés communes à tous les sites. Le rema-

niement des processus de gestion des talents en mettant l'accent sur le développement de notre personnel se poursuivra également en 2024.

Dans ce cadre ainsi qu'en échange avec le supérieur hiérarchique respectif, il est possible de définir les besoins individuels en matière de développement personnel et professionnel. L'objectif étant que chaque membre du personnel occupe le bon poste au bon moment, avec les bonnes perspectives et puisse s'épanouir de manière ciblée. La base de l'évaluation et du développement du personnel est le modèle de compétences Kärcher. Celui-ci comporte les compétences requises pour Kärcher au sein des catégories Culture et leadership, Innovation et gestion du changement, Orientation stratégique,

Orientation de l'entreprise, Collaboration ainsi que Compétences professionnelles.

Pour la mise en pratique du modèle, Kärcher propose un programme de développement diversifié, sous la responsabilité du département Training & Development. Les formations correspondantes sont mises en œuvre de manière centralisée et globale par le département Kärcher Campus. Ses tâches principales consistent à fournir des conseils en matière de didactique, de méthodologie et d'échange de connaissances, à planifier et à créer des offres de formation ainsi qu'à assurer la mise à disposition, l'organisation et le suivi des formations. Le programme de développement GROW qui s'adresse au personnel qualifié et aux cadres fait aussi partie de cette académie de formation Kärcher. Diverses formations initiales et continues doivent permettre de développer des compétences spécialisées, managériales, sociales et méthodologiques. Les candidates et candidats éligibles aux programmes GROW sont nommé(e)s par le cadre supérieur et la ou le responsable des ressources humaines compétent(e). Les formations obligatoires qui en découlent sont assignées en fonction du groupe cible via notre plateforme d'apprentissage numérique. Notre personnel y a accès à toute l'offre de formation et peut s'inscrire pour les formations continues adéquates.

¹ Cette donnée englobe toutes les unités consolidées pour l'exercice 2023.

En tout, environ 2,5 jours par membre du personnel de la société Alfred Kärcher SE & Co. KG ont été consacrés à des mesures de formation continue en 2023 (2022 : 2,5 jours). En complément des formations continues spécifiques, Kärcher encourage également l'apprentissage tout au long de la vie professionnelle. Nous encourageons le personnel qui souhaite obtenir une qualification supérieure en cours d'emploi, comme un diplôme de technicien, de maître artisan ou d'étude, dans le cadre de la bourse Kärcher, en leur accordant un montant d'aide forfaitaire. En guise d'alternative, Kärcher peut également verser une prime de reconnaissance en fonction de la note finale obtenue.

Depuis de nombreuses années, Kärcher est en outre une entreprise qui forme avec succès des apprentis dans les domaines technique et commercial. Au cours de l'année de référence, la société Alfred Kärcher SE & Co. KG a employé au total 187 apprentis et étudiants en alternance (2022 : 175), dont près d'un tiers de femmes. Le taux de formation était de 5,0 % en 2023 (2022 : 4,6). L'encadrement est assuré par le département Training & Development. La qualité élevée de notre programme de formation est régulièrement récompensée par des prix. En 2022 déjà, la CCI de la région de Stuttgart nous a remis un diplôme pour nos excellentes performances en matière de formation et d'examens. De plus, l'entreprise Kärcher a une fois de plus été distinguée comme étant un formateur exceptionnel par le label de qualité BEST PLACE TO LEARN. Autre distinction obtenue en 2023 : la première place du classement des meilleures entreprises de formation du quotidien allemand « Handelsblatt ».

Apprentis et étudiants en alternance chez Alfred Kärcher SE & Co. KG (nombre de personnes)

	2021	2022	2023
Total	165	175	187
Dont apprentis	103	109	111
Dont étudiants en alternance	62	66	76
Taux de formation	4,4 %	4,6 %	5,0 %

Jours de formation continue Alfred Kärcher SE & Co. KG

	2021	2022	2023
Jours de formation continue par membre du personnel	2,7	2,5	2,5

Prêt pour KIRA – qualification de notre personnel de production

La complexité du robot nettoyeur autonome KIRA B 50 met le département de production face à de nouveaux défis. Afin de couvrir le besoin accru de personnel formé, le projet « Prêt pour KIRA » a été lancé l'année dernière en collaboration avec l'institut Fraunhofer pour la gestion du travail et l'organisation. Pour la nouvelle ligne de production, les postes de travail sont numérisés et des formations sont organisées. Une plateforme contenant sous forme numérique les séquences de travail, le plan de marche de la machine et diverses check-lists vient assister le personnel lors du processus de montage. Cette démarche aide à assurer la qualité souhaitée tout en allégeant la charge de travail des chefs d'équipe.

Intégration des nouvelles recrues

En complément de l'intégration locale, nous avons mis en œuvre un programme d'intégration virtuel en 2023 afin de souhaiter la bienvenue aux nouvelles recrues chez Kärcher, de manière uniforme à l'échelle globale. Grâce à cette norme globale, nous nous assurons que les nouvelles recrues se familiarisent rapidement avec notre culture d'entreprise et nos valeurs et comprennent bien nos processus opérationnels. De cette façon, les nouvelles recrues sont valorisées dès le début, créent rapidement des liens avec l'entreprise et peuvent mettre à profit leurs connaissances de manière ciblée et se développer.

SATISFACTION DU PERSONNEL

L'avis de notre personnel est essentiel pour l'organisation de notre gestion des ressources humaines. C'est pourquoi nous l'interrogeons à intervalles réguliers sur de nombreux aspects de sa vie professionnelle. Plus de 11 200 membres du personnel ont participé à l'enquête en 2022, soit environ 85 % de notre effectif au niveau mondial. Les résultats le montrent : nous avons pu nous améliorer dans tous les domaines par rapport à la dernière enquête. L'identification élevée du personnel avec l'entreprise, que ce soit avec ses produits et ses solutions ou avec l'engagement de Kärcher en faveur de la durabilité, s'avère particulièrement positive.

De plus, le personnel apprécie l'excellent environnement de travail avec des tâches intéressantes, les bonnes conditions de travail et la collaboration fructueuse en équipe chez Kärcher. Il en va de même pour l'offre de modèles de temps de travail flexibles permettant de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle ainsi que pour l'engagement de Kärcher en faveur de la société et de l'environnement. Nous enregistrons également des succès en matière d'évolution de notre culture d'entreprise : ainsi, les valeurs d'approbation ont augmenté en ce qui concerne l'ouverture, la cohérence, l'empowerment

et la collaboration transversale par rapport à l'enquête précédente. Parallèlement, l'enquête a révélé des potentiels de développement. Il s'agit avant tout d'attirer de nouvelles recrues et de les retenir ainsi que de permettre une meilleure collaboration au-delà des frontières des départements et des pays. Dans le cadre d'ateliers d'équipe organisés à l'échelle mondiale, les résultats obtenus ont été abordés encore une fois afin de poursuivre l'évolution Kärcher sur cette base.

En 2023 aussi, d'autres ateliers d'équipe ont eu lieu afin de définir des mesures d'amélioration. Bon nombre de ces mesures sont déjà achevées ou en cours de mise en œuvre. Dans ce contexte, nous avons par exemple mis sur pied le « Mystery Meet ». La particularité est ici de se voir assigner son interlocuteur par tirage au sort. Cela permet aux participant(e)s d'élargir leur propre réseau Kärcher et de faire la connaissance de membres du personnel issus d'autres départements et régions avec lesquels elles/ils n'auraient pas eu de contacts en temps normal. Les thèmes clés globaux définis sur la base de l'enquête auprès du personnel ont été traités dans le cadre de différents projets. L'enquête suivante auprès du personnel aura lieu en 2025.

Employeur récompensé

Kärcher est l'un des employeurs les plus appréciés au monde, comme l'atteste entre autres le classement « World's Best Employers » du magazine économique Forbes. En 2023, l'entreprise Kärcher s'est classée une fois de plus dans cette liste. Celle-ci comprend en tout 800 entreprises ayant obtenu les meilleurs scores. À la 46^e place du classement général, nous sommes désormais nettement mieux classés (2022 : 126^e place) grâce à l'optimisation de notre stratégie RH. En ce qui concerne le comparatif allemand, nous nous sommes classés à la première place dans la catégorie « Semi-conducteurs, électronique, électrotechnique, technologie, matériel et équipement » (2022 : deuxième place). Dans une étude à grande échelle menée par le magazine Stern en collaboration avec la société d'étude de marché Statista, nous avons également remporté une bonne place en 2023. Classés à la 10^e place dans la catégorie « Employeur le plus apprécié d'Allemagne », nous avons pu nous améliorer par rapport à l'année précédente (2022 : 19^e place). De plus, nous avons remporté la première place dans la catégorie « Construction de machines et d'installations » en 2023.

UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE D'IDÉES DESTINÉE À NOTRE PERSONNEL

Notre personnel déborde d'initiative et d'énergie. Avec notre plateforme d'échange d'idées IDEAS, nous lui offrons la possibilité d'apporter ses propres idées à l'entreprise. Pour rendre le programme visible et motiver davantage le personnel, Kärcher organise des campagnes d'idées à intervalles réguliers. Dans ce contexte, le personnel du centre de service après-vente à Ahorn a par exemple soumis près de 60 idées concernant la durabilité, l'efficacité énergétique, l'aménagement du lieu de travail et d'autres sujets pour l'emménagement dans le nouveau centre de service après-vente.

En 2023, une première campagne d'idées a été organisée à la filiale brésilienne avec pour thème « Renew to Sustain – How can we make sustainability a part of Kärcher's culture? ». Dans ce cadre, 100 idées relatives à nos initiatives de développement durable « Zero Emissions » ainsi que « Reduce, Reuse, Recycle » et « Social Hero » ont été soumises. Parmi elles, des idées pour la réduction du plastique dans la production et au bureau, pour la réutilisation du matériel de production et pour l'engagement intensif auprès des écoles afin de rendre tangible l'importance de la durabilité. La majorité des suggestions seront mises en œuvre pas à pas par leurs auteurs et les départements spécialisés concernés.

En dehors des campagnes aussi, nous collectons de nombreuses idées qui apportent une contribution positive à la durabilité. Une idée permettant d'augmenter le nombre de produits Kärcher dans les conteneurs grâce à une optimisation a notamment été mise en œuvre. Ainsi, le nombre de conteneurs nécessaires pour le transport a baissé et les émissions de CO₂ ont diminué.

ÉGALITÉ DES CHANCES ET DIVERSITÉ

Chez Kärcher, l'ensemble du personnel doit avoir la possibilité de développer son propre potentiel, indépendamment du sexe, de l'âge, de la nationalité, des capacités physiques ou mentales, du milieu social, de l'orientation sexuelle ou de la religion et des convictions. Nous sommes fiers que chez Kärcher des personnes issues de 116 nations travaillent ensemble avec succès dans plus de 80 pays. La diversité renforce notre collaboration, la compréhension des besoins de notre clientèle et notre capacité d'innovation.

Kärcher s'oppose par principe à toute forme de discrimination et l'a inscrit dans son code de conduite. Nous sensibilisons l'ensemble du personnel à cette attitude et à un environnement de travail sans discrimination. Le système de signalement d'atteintes à la conformité est ouvert aux employé(e)s et aux tiers dans le monde entier afin qu'ils puissent également signaler de potentiels actes de discrimination. En Allemagne, la loi générale sur l'égalité des chances fixe en outre des conditions cadres correspondantes que Kärcher met systématiquement en œuvre.

Pour étayer notre engagement en faveur d'une main-d'œuvre diversifiée, nous avons ancré l'enjeu Diversité et inclusion dans nos Corporate Guiding Principles (charte d'entreprise) en 2021. Nous prônons par là même une culture qui permet l'intégration d'un vaste éventail de perspectives. La même année, nous avons entamé un processus visant à promouvoir de manière proactive la diversité dans toutes ses dimensions au

sein de notre entreprise. L'accent est tout d'abord mis sur la diversité des genres aux postes de direction.

Parmi les mesures prises, citons l'adhésion à l'initiative « Charte de la diversité ». Dans le cadre de cette adhésion, Kärcher a participé en 2022 à la semaine de la diversité, en proposant notamment une formation sur les dimensions de la diversité au personnel du département des ressources humaines. De concert avec cette initiative, d'autres entreprises et la fédération de soutien (Stifterverband), Kärcher a également contribué à l'élaboration d'un processus de développement stratégique de la diversité et de l'inclusion dans les organisations, le « Diversity Kompass ». Pour le développement de la stratégie, Kärcher a participé au projet pilote du Diversity Kompass visant à élaborer une stratégie Diversity, Equity et Inclusion. À cet effet, quatre domaines d'action ont été définis : Internationalité, Attrait de l'employeur, Cadres et générations ainsi que Phases

de vie. De plus, nous avons établi un premier plan d'action. L'achèvement du Diversity Kompass et la certification associée auront lieu au deuxième trimestre de 2024.

En 2022, nous avons déjà mis en place une campagne de communication présentant « Des femmes à des postes de direction ». Des groupes d'échange sont organisés au niveau mondial afin de rendre les postes de direction plus attrayants pour les femmes et de partager des récits de réussite et les meilleures pratiques. En matière de recrutement, nous mettons également sur des mesures pour atteindre davantage de candidates, par exemple. Parallèlement, nous adaptons l'environnement de travail aux besoins des parents en fonction des conditions cadres spécifiques à chaque pays. En Allemagne, nous soutenons par exemple la garde des enfants et proposons des modèles de temps de travail flexibles, y compris le télétravail, ainsi que le travail à temps partiel pour les cadres. Afin d'établir le dialogue avec nos parties prenantes internes et externes, nous mettons à profit des journées d'action comme la Journée internationale des femmes, le mois des fiertés et le Purple Light Up Day. Au niveau international aussi, nous avons soutenu diverses actions, par exemple aux États-Unis : nous y avons participé au parrainage du réseau Hygieia (réseau pour les femmes dans l'industrie du nettoyage), à la marche des fiertés et aux fêtes de différentes cultures.

DÉCLARATION DU DIRECTOIRE EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (DIVERSITY & INCLUSION)

« Chez Kärcher, nous faisons évoluer les choses par nos actions quotidiennes, nos relations mutuelles et la diversité vécue. Les différentes perspectives, l'expertise et les compétences de notre personnel dans plus de 82 pays font la différence. En effet, ce n'est qu'en s'intéressant de près aux multiples besoins et problèmes de ses clientes-et clients que l'on parvient à leur proposer une solution qui offre non seulement une propreté optimale, mais contribue aussi à préserver la valeur de leur bien. La diversité et l'inclusion font vivre notre culture d'entreprise. Elles nous font progresser en tant qu'entreprise et surtout en tant que communauté. »

Congés pour raisons familiales¹

	2023 ²	2023 ²
	Absolu	En %
Part de salarié(e)s ayant bénéficié de congés pour raisons familiales	1 235	8,1 %
Dont des femmes	549	44,5 %
Dont des hommes	686	55,5 %

¹ Les congés pour raisons familiales incluent les congés maternité et paternité, les congés parentaux et les congés pour les aidants familiaux.

² Cette donnée englobe toutes les unités consolidées pour l'exercice 2023.

Personnel par tranches d'âge

	2022 ¹	2023 ²
< 30 ans	17,9 %	16,2 %
De 30 à 50 ans	52,7 %	59,1 %
> 50 ans	29,4 %	24,7 %

¹ Ces données englobent le siège de Kärcher ainsi que les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie et aux États-Unis.

² Cette donnée englobe toutes les unités consolidées pour l'exercice 2023.

Cadres supérieurs en fonction du genre

	2022 ¹	2023 ²
Hommes	90,9 %	86,8 %
Femmes	9,1 %	13,2 %

¹ Ces données englobent le siège de Kärcher ainsi que les sites de production et logistiques du groupe Kärcher en Allemagne, au Brésil, en Chine, en Italie, au Mexique, en Roumanie et aux États-Unis.

² Cette donnée englobe toutes les unités consolidées pour l'exercice 2023.

Personnel handicapé

	2022	2023
Total¹	n/a	3 %
Alfred Kärcher SE & Co. KG	4 %	4 %

¹ Cette donnée englobe toutes les unités consolidées pour l'exercice 2023.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET SANTÉ

Un personnel en bonne santé est la condition sine qua non aux performances de notre entreprise. Pour Kärcher, la sécurité et la santé du personnel sont par conséquent d'une importance capitale. Ces deux aspects contribuent de manière essentielle à notre succès commercial et économique.

Sécurité au travail

Kärcher a pour objectif de prévenir au mieux les accidents liés au travail et les maladies professionnelles. De manière générale, tous nos sites disposent d'organisations locales de sécurité au travail, chargées de la mise en œuvre des dispositions légales nationales en vigueur en matière de sécurité au travail. Chez Kärcher en Allemagne, à l'exception des sociétés Kärcher Industrial Vacuuming GmbH et WOMA GmbH, c'est le département de la sécurité au travail qui assume cette responsabilité de manière centralisée. Dans cette fonction, elle a pour mission de se charger de tous les aspects et de toutes les préoccupations relatifs à la sécurité au travail qui contribuent à la sécurité et à la santé du personnel et des intérimaires. Il s'agit entre autres de réglementer la manipulation des substances dangereuses, la sécurité des machines ou le port d'un équipement de protection individuelle.

Les sujets d'actualité sont en outre abordés sur les différents sites en Allemagne dans le cadre des réunions trimestrielles du comité de sécurité au travail.

Elles servent à définir des enjeux stratégiques ainsi que des normes en matière de sécurité et de santé. En outre, des indicateurs de gestion pertinents tels que le taux d'arrêts maladie ou le nombre d'accidents de travail ainsi que le respect des dispositions légales sont surveillés et vérifiés dans le cadre de revues de sécurité régulières. Au niveau opérationnel en revanche, c'est le comité de pilotage Santé qui prend les décisions, avec la participation active et directe de tous les sites par le biais de leurs comités d'entreprise respectifs.

Afin de garantir et, le cas échéant, d'adapter toutes les réglementations relatives à la sécurité au travail, nous impliquons systématiquement notre personnel : des réunions du comité de sécurité au travail sont organisées quatre fois par an sur chaque site, avec la participation de l'entreprise, du comité d'entreprise, des responsables de la sécurité, des experts en sécurité et du personnel médical. Grâce au comité d'entreprise, le personnel est représenté au sein des comités de sécurité au travail. L'enquête menée

auprès du personnel de Kärcher couvre également des aspects liés à la sécurité au travail et à la santé. Les informations relatives à la sécurité et à la santé sont communiquées au personnel par le biais de tableaux d'affichage numériques à des points centraux des bâtiments et via l'intranet. Dans la pratique, des visites de sécurité et des évaluations des risques régulières garantissent la sécurité des postes de travail ainsi que la prévention des accidents et des maladies professionnelles. Si des accidents viennent néanmoins à se produire ou en cas d'identification de zones dangereuses, nous les enregistrons à l'aide d'un logiciel. Ce dernier permet à la fois d'évaluer les risques et d'informer les niveaux hiérarchiques en vue d'écarter les risques au plus vite. Les analyses des accidents et de leurs causes peuvent également être enregistrées dans le système. Pour l'année 2023, cela a révélé que la majorité des accidents ont été causés par des coupures (43,8 %), des écrasements (12,1 %) ainsi que des trébuchements, des dérapages et des chutes (10,3 %).

Dans l'ensemble, la fréquence des accidents chez Kärcher Allemagne (sans WOMA et KIV) était, conformément au Lost Time Injury Rate (LTIR), de 4,5* au cours de l'année de référence (2022 : 4,9) et donc nettement inférieure à la moyenne du secteur qui est de 20,4 (source : Deutsche Gesetzliche Unfallversicherung [DGUV], BG Holz und Metall 2022). Nous sensibilisons en permanence notre personnel aux aspects liés à la sécurité sur le lieu de travail. Il existe par exemple des formations sur la manipulation des substances dangereuses, les batteries et les véhicules à haute tension ou encore la sécurisation des charges. Des conseils individuels sont également prodigués, par exemple en matière d'ergonomie ou basés sur certains risques, en tenant compte de la situation spécifique sur le lieu de travail.

Statistique des accidents personnel Kärcher Allemagne (hors Kärcher Industrial Vacuuming GmbH et WOMA GmbH)

	2022 ¹	2023
Heures de travail effectuées	10 172 000 h	10 672 000 h
Accidents soumis à déclaration ² (hors accidents de trajet)	37	38
Taux d'accidents pour 1 000 employé(e)s	7,3	7,1
LTIR	4,9	4,5
Nombre de décès	0	0

¹ En raison d'adaptations de la méthode de calcul, une comparaison directe avec l'année précédente n'est pas possible.

² La majorité des blessures sont des coupures. Ce constat a été établi grâce à la saisie des blessures dans notre système en ligne. Tous les niveaux hiérarchiques concernés sont alors informés et impliqués dans le processus d'identification des mesures qui s'imposent.

* Hors intérimaires.

Santé

De nombreuses activités de promotion de la santé du personnel de la société Alfred Kärcher SE & Co. KG ainsi que de certaines filiales sont regroupées dans notre centre de santé situé au siège de l'entreprise. Ce dernier est rattaché au département RH sur le plan organisationnel. Sur les sites internationaux, des offres sont organisées par des responsables locaux. La médecine du travail comprend entre autres les premiers soins médicaux ainsi que de nombreuses prestations de conseil et de prévention en matière de santé portant sur des thèmes tels que l'ergonomie, la dépendance ou encore la réinsertion après une maladie grave (gestion de la réinsertion professionnelle). Le centre de santé réalise des diagnostics d'aptitude pour les personnes exerçant des activités dangereuses dans la mesure où cela est requis sur le plan opérationnel pour la sécurité des personnes et régi par une convention collective. Le centre de santé participe aux mesures de gestion de la santé en entreprise (GSE). Cela comprend de nombreuses offres et mesures préventives qui visent à aider les employé(e)s à préserver leur aptitude au travail et leurs performances ainsi que leur bien-être personnel.

Les mesures de gestion de la santé en entreprise sont gérées de manière centralisée chez Kärcher puis soutenues par des responsables GSE sur les différents sites et, de manière générale, par le comité d'entreprise. Kärcher collabore en outre avec de nombreux interlocuteurs internes et externes qui

s'occupent de questions privées spécifiques telles que les soins ou les problèmes psychologiques. Dans toutes nos activités, nous garantissons la plus stricte confidentialité, notamment par des accords de confidentialité ou l'implication du délégué à la protection des données.

Au cours de l'année de référence, le service GSE central a proposé de nombreuses mesures au personnel de la société Alfred Kärcher SE & Co. KG. Les activités comprenaient diverses offres de vaccination, allant des vaccins requis pour les voyages aux vaccins contre la grippe, des actions de santé avec des collations saines dans les restaurants d'entreprise et à l'usine de Winnenden ainsi qu'une conférence avec des spécialistes externes dans le cadre de la semaine d'action consacrée à la santé mentale. En plus de l'offre sportive permanente de l'entreprise (cours de sport d'entreprise, groupes de sport d'entreprise, etc.), des pauses actives sont par ailleurs organisées – aussi bien en ligne et qu'en présentiel pendant l'année de référence. Le concept de pause active offre la possibilité de faire de petits exercices de mobilité, de relaxation, d'étirement et de renforcement peu chronophages et efficaces, selon les instructions d'experts avant de retourner ensuite à son poste de travail en ayant rechargé ses batteries. Sur les sites internationaux, la GSE est organisée et assurée localement par les responsables compétents.

Par ailleurs, le personnel et les intérimaires ont également la possibilité de s'inscrire à diverses formations dans le domaine de la santé. Dans la série de formations numériques sur la gestion du stress, les participant(e)s reçoivent des informations et des suggestions sur l'activité physique, un sommeil sain, la pleine conscience et la relaxation. Les apprenti(e)s de la société Alfred Kärcher SE & Co. KG participent au cours de chaque année d'apprentissage à deux ateliers sur des thèmes spécifiques relatifs à la santé. Toutes les formations sont évaluées à l'aide d'un questionnaire à la fin. Chez Kärcher, les examens de la médecine du travail concernent l'ensemble du personnel. Les intérimaires bénéficient jusqu'à présent de la prévoyance par le biais de l'entreprise mandatée ; au besoin, Kärcher leur fournit en outre l'équipement de protection Kärcher approprié.

Le défi de durabilité KIV

En mars 2023, la société Kärcher Industrial Vacuuming GmbH (KIV) à Waldstetten a lancé un défi de durabilité. Tout membre du personnel qui se rendait au travail à vélo, en bus/en train, par covoiturage ou à pied à six reprises avait la possibilité de remplir un formulaire pour participer à une tombola en fin d'année. Entre mars et décembre 2023, l'ensemble des 13 participant(e)s ont cumulé pas moins de 726 jours avec des trajets durables. En 2024, cette action sera poursuivie. Une initiative comme celle-ci contribue à renforcer la sensibilisation à une mobilité durable et à réduire l'empreinte écologique.

Restauration d'entreprise récompensée

Les restaurants d'entreprise Kärcher établissent des normes pour une alimentation saine et plus durable. Ce n'est pas pour rien qu'en 2022, quatre sites ont été distingués par le label européen « Green Canteen », dont les restaurants d'entreprise de Winnenden, d'Obersontheim et de Schwaikheim. La certification prévoit des exigences strictes en matière de restauration durable, et Kärcher a travaillé activement à leur mise en œuvre. Depuis février 2023, ces sites sont également certifiés bio au niveau des produits conformément au label bio allemand. L'objectif principal est de proposer une offre plus régionale et saisonnière tout en soutenant le bien-être animal. Cela s'exprime aussi à travers la certification des entreprises par le label « Schmeck den Süden ». La majeure partie des légumes et de la viande provient de la région et souvent directement de la productrice ou du producteur. Environ 10 % de nos produits sont issus de la production biologique. De plus, l'utilisation de systèmes réutilisables a permis de réduire les emballages, par exemple pour l'achat de café ou d'huile alimentaire. Ceux-ci sont livrés dans de grands récipients réutilisables. Au cours de l'année de référence, nous avons déjà réussi à nous améliorer et satisfaisons en moyenne à 76 % (2022 : 69 %) aux exigences « Green Canteen ».

CONSOUMMATRICES/CONSOUMMATEURS ET UTILISATRICES FINALES/UTILISATEURS FINAUX

Les produits Kärcher sont depuis toujours synonymes d'une excellente qualité et d'une écoute du client sans faille. Notre gestion poussée de la qualité contribue à ce que nos produits soient sûrs, haut de gamme et durables. À cet effet, l'étroite collaboration, basée sur la confiance, avec toutes les parties concernées est également décisive.

Qualité et sécurité des produits

Dès le processus de développement, la qualité et la sécurité des produits constituent un aspect essentiel. Des exigences concrètes sont définies pour chaque produit dans un cahier des charges et des obligations distinct. Nous assurons la qualité des produits au moyen de quatre points de contrôle pendant toute la phase de développement jusqu'à la mise sur le marché. Avant que nos produits ne soient commercialisés, nous vérifions leur fonctionnalité et leur sécurité de manière approfondie. Une fois le produit entre les mains du client, nous continuons à surveiller constamment la qualité des produits, par exemple par le biais de la gestion de la garantie. Si un produit est signalé comme étant non conforme aux critères de sécurité, un processus standard est déclenché sous la responsabilité du département Operations Quality. Celui-ci commence par une évaluation des risques et, en fonction du potentiel de risque, par la prise de mesures appropriées visant à supprimer le risque pour la sécurité.

Les départements responsables de la qualité et de la sécurité de nos produits sont les suivants : Product Development Quality, Series Production Quality, Market Quality et Intellectual Property & Regulatory Affairs. Ce dernier s'assure que tous les appareils satisfont aux normes de sécurité correspondantes. La sécurité et la qualité de nos produits résultent en outre d'une collaboration basée sur la confiance avec nos nombreuses entreprises fournisseurs et partenaires.

Afin de garantir durablement une qualité élevée, nous misons avant tout sur des mesures et des méthodes préventives. En impliquant toutes les parties prenantes dans nos processus aussi tôt que possible, nous voulons développer une compréhension commune des besoins des clients, et ce, dès le début d'un nouveau projet de développement de produit. Ensuite, nous avons recours à des boucles de retour

d'information continues tout au long du cycle de vie du produit. L'évaluation générale de la sécurité de l'ensemble des produits implique l'analyse des effets potentiels sur la santé.

Nous vérifions régulièrement les normes de produits nationales, régionales et internationales qui nous concernent afin de garantir la conformité aux exigences fondamentales en matière de sécurité et de santé. Il s'agit par exemple des normes électrotechniques de la Commission électronique internationale (CEI) et du Comité européen de normalisation en électronique et en électrotechnique (CENELEC). En 2023, 15 sur un total de 72 normes produits pertinentes pour Kärcher, qui nous concernaient directement, ont été révisées. Par conséquent, nous avons procédé aux ajustements correspondants.

Gros plan sur les produits de nettoyage et d'entretien

Nos produits de nettoyage et d'entretien sont particulièrement importants pour la santé et la sécurité, notamment en ce qui concerne leur utilisation par les clients. Tous nos détergents sont développés avec le plus grand soin pour l'homme et l'environnement. L'objectif général est de mettre sur le marché des produits présentant le moins possible de substances dangereuses soumises à marquage. En tenant compte de toutes les exigences légales relatives au marquage obligatoire, nous informons les clientes et clients sur les étiquettes et nous fournissons dans la fiche de données de sécurité des informations complètes sur l'utilisation et l'élimination correctes des produits ou sur les substances dangereuses qu'ils contiennent. Parallèlement, nous nous efforçons d'améliorer en permanence les aspects liés au respect de l'environnement et à la sécurité d'utilisation. Notre adhésion à l'AISE (Association internationale de la savonnerie, de la détergence et des produits d'entretien), une initiative de développement

durable facultative de l'industrie de la détergence et des produits d'entretien en Europe en est un exemple. Nous soutenons sa vision selon laquelle l'industrie du nettoyage et de l'hygiène doit faire figure d'exemple en s'intéressant à la question de savoir comment servir la société de manière innovante et durable. La vérification porte également sur des aspects relatifs à la sécurité, par exemple sous forme d'une évaluation de la sécurité chimique.

Des possibilités de contact variées

Notre exigence en termes de qualité implique également une approche parfaitement centrée sur le client. En effet, la satisfaction de notre clientèle au regard de nos produits et de nos prestations est d'une importance capitale pour Kärcher. C'est pourquoi nous proposons diverses possibilités de nous contacter avant, pendant et après l'achat. Nous utilisons à cet effet un grand nombre de canaux – selon les habitudes des client(e)s dans leur pays respectif. Cela inclut aussi de plus en plus de canaux numériques et automatisés tels que les chats personnels et les agents conversationnels automatisés, les réseaux sociaux ou les messageries sur mobile. Ces derniers offrent un accès pratique et une aide rapide. En parallèle, nous étudions les messages de retour des clients sur de grandes plateformes en ligne, notamment à l'aide de systèmes assistés par IA, par le biais d'études de marche sur la durabilité ou encore le contact direct avec des clientes et clients du segment professionnel. Les conclusions résultant de ce dialogue avec les client(e)s sont directement intégrées dans notre gestion de la qualité.

ENGAGEMENT SOCIÉTAL

L'entreprise Kärcher est consciente de sa responsabilité sociétale. C'est la raison pour laquelle nous soutenons des initiatives et des organisations à but non lucratif qui apportent une contribution importante à la société et défendent des valeurs telles que la famille, l'éducation et l'égalité des chances ainsi que la protection de l'environnement et des ressources. Nous assumons notre rôle d'acteur social dans chacun de ces trois domaines : dons et parrainage, collaborations à long terme et engagement du personnel. Ainsi, nous nous engageons pour la préservation des valeurs, qu'elles soient sociales ou écologiques. La préservation de la valeur se trouve par conséquent aussi au cœur de notre initiative « Social Hero », l'un des trois piliers de notre stratégie de développement durable 2025.

Un engagement global

Kärcher coordonne son engagement sociétal global depuis son siège à Winnenden. La responsabilité incombe à l'équipe Corporate Citizenship. Les différentes sociétés du groupe Kärcher disposent chacune d'une personne mandatée pour ce domaine. Cette personne est chargée de planifier et de mettre en œuvre des activités adaptées aux conditions

locales à partir du cadre d'action prédéfini au niveau central. Nous mettons à la disposition de tous les responsables Corporate Citizenship un manuel contenant les lignes directrices, les critères et les principes sur lesquels ils doivent aligner leur engagement sociétal.

Pour les enfants et les familles

Kärcher soutient de nombreuses structures de SOS Villages d'enfants dans le monde qui créent des conditions de vie positives pour les jeunes défavorisés et leurs familles. Pour alléger la charge de travail du personnel sur place au quotidien afin qu'il ait plus de temps pour s'occuper des enfants, nous mettons à la disposition des structures non seulement des moyens financiers, mais également des appareils de nettoyage, et ce depuis de nombreuses années. En l'espace de treize ans, ce sont en tout plus de 1 500 appareils qui ont été sponsorisés dans 46 pays du monde, dont pas moins de 123 sur la seule année 2023.

Pour les personnes vivant dans des zones sinistrées

Aussi bien après les violents séismes en Turquie et en Syrie qu'après la tempête tropicale néo-zélandaise et les crues en Italie et en Slovaquie, l'entreprise a mis à disposition dans les plus brefs délais des appareils dont ces régions avaient un besoin urgent d'une valeur totale dépassant le demi-million d'euros. À cet effet, le siège du groupe et les sociétés nationales sur place ont travaillé en étroite collaboration afin de fournir une aide rapide et sans formalités excessives aux personnes concernées.

En 2023 aussi, des rencontres régulières entre les sociétés ont été organisées au sujet de la citoyenneté d'entreprise (Corporate Citizenship). Elles ont donné lieu à des échanges et à des inspirations et fourni l'occasion d'optimiser l'approche commune adoptée. Les activités internationales de Kärcher sont déterminées par la stratégie en matière de citoyenneté d'entreprise. Elle nous permet de nous assurer que toutes les activités RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) soutenues sont en accord avec l'orientation durable et les valeurs de l'entreprise.

Les trois thèmes clés au centre de la stratégie de citoyenneté d'entreprise qui fournissent le cadre de notre engagement sociétal global sont les suivants : Nettoyage et hygiène, Environnement et ressources ainsi que Famille et enjeux sociaux. 82 % des sociétés Kärcher à travers le monde contribuent d'ores et déjà localement à l'engagement sociétal de l'entreprise dans ces domaines. Au total, Kärcher a mené 473 actions de dons et de parrainage dans le monde entier en 2023. Sur notre site web, vous trouverez un aperçu détaillé d'une sélection de projets.

Pour une eau propre

Dès 2012, nous nous sommes engagés aux côtés du Global Nature Fund (GNF) dans le cadre de l'initiative « De l'eau propre pour le monde entier ». Concrètement, nous réalisons des projets d'accès à l'eau potable dans les pays du Sud comme la Jordanie, le Burundi, le Kenya et le Bangladesh. Parallèlement, nous y construisons des installations dites de filtration végétalisée, c.-à-d. des systèmes de filtration naturels pour l'épuration des eaux usées. Grâce à cette collaboration, 17 installations de filtration végétalisée ainsi que 14 installations de potabilisation ont vu le jour en l'espace de onze ans. Résultat : une amélioration directe et indirecte de la situation sanitaire de plus de 450 000 personnes. Pour cette collaboration, Kärcher a été récompensée en 2022 par le prix « Sustainability Heroes Award » de l'association allemande pour la qualité. Nous soutenons en outre le réseau mondial de lacs vivants (Living Lakes) du GNF qui s'engage dans le monde entier pour la protection des eaux.

Pour des eaux sans plastique

Nous collaborons depuis 2020 avec l'organisation environnementale One Earth – One Ocean (oeoo) et la soutenons dans son travail de nettoyage des eaux polluées du monde entier. Dans ce contexte, nous participons par exemple depuis 2022 à un projet qui concerne le Mékong au Cambodge. Chaque mois, une équipe sur place collecte jusqu'à 4,5 tonnes de déchets qu'elle fait ensuite recycler. Dans le cadre de son bénévolat d'entreprise, Kärcher organise en outre régulièrement des actions de nettoyage, avec le soutien technique d'oeoo. En 2023, plus de 580 membres du personnel de 19 entreprises Kärcher à l'échelle mondiale ont participé avec les membres de leurs familles aux journées de nettoyage « Kärcher Cleanup Days » – la participation a donc été plus forte que jamais. Sur les plages, dans l'eau, dans la forêt et dans les parcs, ils ont ramassé plus de 10 tonnes de déchets jetés négligemment afin de les éliminer ensuite de manière appropriée. Par ailleurs, Kärcher mène des recherches conjointes avec oeoo pour savoir si le plastique provenant des océans pourrait à l'avenir être réutilisé dans les produits de l'entreprise.

KÄRCHER S'ENGAGE POUR LA SOCIÉTÉ



2023 »»» 473

dons et parrainages
à travers le monde

82 % de tous les projets sont
axés sur la préservation de la valeur

16 monuments et bâtiments
nettoyés dans 10 pays dans le
cadre de notre mécénat culturel

10 tonnes de déchets
collectés dans 19 sociétés
lors des Cleanup Days

INDEX DU CONTENU GRI

Déclaration d'utilisation	Le rapport de Kärcher porte sur l'exercice 2023 et est conforme aux normes GRI
GRI 1 utilisé	GRI 1 : Principes généraux 2021
Norme(s) sectorielle(s) GRI applicable(s)	Aucune

Norme/information	Page	Commentaire/motif d'omission
GRI 2 : Éléments d'informations généraux 2021		
1. L'organisation et ses pratiques en matière de rapports		
2-1 Profil de l'organisation	5, 6, 9	
2-2 Entités prises en compte dans le rapport de durabilité de l'organisation	3, 6	
2-3 Période de référence, fréquence des rapports et interlocuteur	3, 74	
2-4 Rectification ou nouvelle présentation des informations	30, note en bas de page 3 36, note en bas de page 3 49, notes en bas de page 2, 5 61, note en bas de page 2	
2-5 Vérification externe	-	Aucune vérification externe du rapport n'a eu lieu
2. Activités et personnel		
2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	9	Aucune modification significative du modèle d'affaires à signaler par rapport à l'année précédente
2-7 Employé(e)s	5, 53	
2-8 Personnel non salarié	53	
3. Gestion de l'entreprise		
2-9 Structure et composition de la gouvernance d'entreprise	9	
2-10 Nomination et désignation de l'organe de contrôle le plus haut placé	-	Restrictions découlant d'une obligation de confidentialité : les informations seront considérées comme confidentielles.
2-11 Président(e) de l'organe de contrôle le plus haut placé	9	
2-12 Rôle de l'organe de contrôle le plus haut placé dans la supervision de la gestion des impacts	9, 17	
2-13 Délégation de responsabilité quant à la gestion des impacts	9, 17	
2-14 Rôle de l'organe de contrôle le plus haut placé dans le cadre du rapport de durabilité	9, 17	
2-15 Conflits d'intérêts	10	
2-16 Communication des préoccupations critiques	-	Restrictions découlant d'une obligation de confidentialité : les informations seront considérées comme confidentielles.
2-17 Connaissances accumulées de l'organe de contrôle le plus haut placé	9, 17	

2-18 Évaluation de la performance de l'organe de contrôle le plus haut placé	-	Restrictions découlant d'une obligation de confidentialité : les informations seront considérées comme confidentielles.
2-19 Politique de rémunération	-	Restrictions découlant d'une obligation de confidentialité : les informations seront considérées comme confidentielles.
2-20 Procédure de détermination de la rémunération	-	Restrictions découlant d'une obligation de confidentialité : les informations seront considérées comme confidentielles.
2-21 Rapport de la rémunération totale annuelle	-	Restrictions découlant d'une obligation de confidentialité : les informations seront considérées comme confidentielles.
4. Stratégie, directives et pratiques		
2-22 Déclaration d'application de la stratégie pour un développement durable	4, 18	
2-23 Déclaration d'engagement quant aux principes et aux modes d'action	8, 10, 22-23	
2-24 Implication des engagements politiques	10, 12, 22, 32	
2-25 Procédure d'élimination des impacts négatifs	10, 22-23	
2-26 Procédure de demande de conseils et de signalement des préoccupations	10, 22-23	
2-27 Respect des lois et des réglementations	-	Restrictions découlant d'une obligation de confidentialité : les informations seront considérées comme confidentielles.
2-28 Adhésion à des associations et à des groupes d'intérêt	13-14	
5. Implication des parties prenantes		
2-29 Approche pour l'implication des parties prenantes	12	
2-30 Conventions collectives	-	Restrictions découlant d'une obligation de confidentialité : les informations seront considérées comme confidentielles.
GRI 3 : Enjeux pertinents 2021		
3-1 Procédure d'identification des enjeux pertinents	15	
3-2 Liste des enjeux pertinents	16	
GRI 201 : Performances économiques 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	5, 9, 10-11, 22-23, 26, 33-34, 35, 37, 60, 63	
GRI 201-1 : Valeur économique directe générée et distribuée	9	Restrictions découlant d'une obligation de confidentialité : les informations seront considérées comme confidentielles.
GRI 201-2 : Impact financier du changement climatique sur l'organisation et autres risques et opportunités liés au changement climatique	25, 26	
GRI 201-3 : Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	-	Restrictions découlant d'une obligation de confidentialité : les informations seront considérées comme confidentielles.
GRI 201-4 : Aide financière publique	-	Restrictions découlant d'une obligation de confidentialité : les informations seront considérées comme confidentielles.

GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	65-66	
GRI 203-1 : Investissements dans les infrastructures et mécénat	65-66	
GRI 203-2 : Impacts économiques indirects significatifs	65-66	
GRI 204 : Pratiques d'achats 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	22-23	
GRI 204-1 : Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	22-23	
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	10	
GRI 205-1 : Sites ayant été évalués au regard des risques relatifs à la corruption	-	Restrictions découlant d'une obligation de confidentialité : les informations seront considérées comme confidentielles.
GRI 205-2 : Communication et formations aux politiques et aux procédures anti-corruption	10	
GRI 205-3 : Incidents avérés de corruption et mesures prises	-	Restrictions découlant d'une obligation de confidentialité : les informations seront considérées comme confidentielles.
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	10	
GRI 206-1 : Actions en justice du fait de comportements anticoncurrentiels, d'antitrust et de pratiques de monopole	-	Restrictions découlant d'une obligation de confidentialité : les informations seront considérées comme confidentielles.
GRI 207 : Taxes 2019		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	11	
GRI 207-1 : Approche fiscale	11	
GRI 207-2 : Gouvernance de la stratégie fiscale, contrôle et gestion des risques	11	
GRI 207-3 : Engagement des parties prenantes et prise en compte de leurs préoccupations d'ordre fiscal	11	
GRI 207-4 : Country-by-Country Reporting (déclaration pays par pays)	11	
GRI 301 : Matières 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	38-42	
GRI 301-1 : Matières utilisées par poids ou par volume	42	
GRI 301-2 : Matières premières recyclées utilisées	42	
GRI 301-3 : Produits recyclés et leurs matériaux d'emballage	42-45	

GRI 302 : Énergie 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	29-31	
GRI 302-1 : Consommation d'électricité au sein de l'organisation	29-30	
GRI 302-2 : Consommation d'électricité en dehors de l'organisation	31	Informations non disponibles/incomplètes : actuellement pas de collecte de données quantitatives
GRI 302-3 : Intensité énergétique	30	
GRI 302-4 : Réduction de la consommation d'électricité	30	
GRI 302-5 : Réduction des besoins énergétiques des produits et services	46-47	Informations non disponibles/incomplètes : actuellement pas de collecte de données quantitatives
GRI 303 : Eaux et eaux usées 2018		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	9, 20, 34-36	
GRI 303-1 : Eau en tant que ressource commune partagée	9, 20, 35	
GRI 303-2 : Gestion des effets de la recirculation de l'eau	35-36	
GRI 303-3 : Prélèvement d'eau	35-36	
GRI 303-4 : Recirculation de l'eau	36	
GRI 303-5 : Consommation d'eau	36	
GRI 305 : Émissions 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	19, 25-31,41	
GRI 305-1 : Émissions de GES directes (scope 1)	27-30	Informations non disponibles/incomplètes : toutes les émissions de gaz à effet de serre sont enregistrées de manière globale. La répartition (par ex. en CO ₂ et en CH ₄ , etc.) devrait être disponible à partir de 2024.
GRI 305-2 : Émissions de GES indirectes liées à l'énergie (scope 2)	27-30	Informations non disponibles/incomplètes : toutes les émissions de gaz à effet de serre sont enregistrées de manière globale. La répartition (par ex. en CO ₂ et en CH ₄ , etc.) devrait être disponible à partir de 2024.
GRI 305-3 : Autres émissions de GES indirectes (scope 3)	27-28, 31	Informations non disponibles/incomplètes : l'analyse scope 3 a été réalisée à partir des dépenses (spend-based).
GRI 305-4 : Intensité des émissions de GES	30	
GRI 305-5 : Diminution des émissions de GES	25-31	
GRI 306 : Déchets 2020		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	34, 41, 42, 48-49	
GRI 306-1 : Production de déchets et impacts significatifs imputables aux déchets	48-49	
GRI 306-2 : Gestion des impacts significatifs imputables aux déchets	34, 41, 42, 48-49	
GRI 306-3 : Quantité de déchets	49	
GRI 306-4 : Traitement des déchets détournés	49	
GRI 306-5 : Traitement des déchets destinés à être éliminés	-	Informations non disponibles/incomplètes : les informations devraient être disponibles à partir de 2024
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	22-23	
GRI 308-1 : Nouveaux fournisseurs évalués selon des critères environnementaux	-	Informations non disponibles/incomplètes : les informations devraient être disponibles à partir de 2024
GRI 308-2 : Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	-	Informations non disponibles/incomplètes : les informations devraient être disponibles à partir de 2024

GRI 401 : Emploi 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	51-53	
GRI 401-1 : Nouvelles recrues et fluctuation du personnel	53	Informations non disponibles/incomplètes : nouvelles embauches et répartition en fonction de l'âge et du sexe non disponibles
GRI 401-2 : Avantages accordés uniquement aux employé(e)s à temps plein, mais pas aux intérimaires ou aux employé(e)s à temps partiel	52	
GRI 401-3 : Congé parental	59	
GRI 403 : Sécurité au travail et protection de la santé 2018		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	60-62	
GRI 403-1 : Système de gestion pour la sécurité au travail et la protection de la santé	6, 60-61	
GRI 403-2 : Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des incidents	60-61	
GRI 403-3 : Services de santé au travail	60-62	
GRI 403-4 : Participation du personnel, consultation et communication relative à la sécurité au travail et à la protection de la santé	60-62	
GRI 403-5 : Formation du personnel à la santé et à la sécurité au travail	60-62	
GRI 403-6 : Promotion de la santé du personnel	61-62	
GRI 403-7 : Prévention et réduction des impacts sur la sécurité au travail et la protection de la santé directement liés aux relations d'affaires	60-62	
GRI 403-8 : Personnel couvert par un système de gestion de la sécurité au travail et de la protection de la santé	6, 60	
GRI 403-9 : Accidents du travail	61	
GRI 404 : Formation initiale et continue 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	54-55	
GRI 404-1 : Nombre moyen d'heures de formation initiale et continue par an et par employé(e)	55	
GRI 404-2 : Programmes de mise à niveau des compétences du personnel et d'aide à la transition	54-55	
GRI 404-3 : Pourcentage d'employé(e)s bénéficiant d'une évaluation régulière de leurs performances et de leur évolution de carrière	54	
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	58-59	
GRI 405-1 : Diversité des organes de contrôle et du personnel	59	
GRI 405-2 : Rapport entre le salaire de base et la rémunération des femmes et le salaire de base et la rémunération des hommes	52	Restrictions découlant d'une obligation de confidentialité : les informations seront considérées comme confidentielles
GRI 406 : Lutte contre la discrimination 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	10, 58	
GRI 406-1 : Cas de discrimination et mesures correctives prises	-	Voir le rapport sur la loi LKSG 2023 (sur le site web)

GRI 407 : Liberté syndicale et négociation collective 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	7, 22-23	
GRI 407-1 : Sites d'exploitation et fournisseurs où la liberté syndicale et le droit à la négociation collective pourraient être menacés	-	Voir le rapport sur la loi LkSG 2023 (sur le site web)
GRI 408 : Travail des enfants 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	7, 22-23	
GRI 408-1 : Sites d'exploitation et fournisseurs présentant un risque significatif d'incidents liés au travail des enfants	-	Voir le rapport sur la loi LkSG 2023 (sur le site web)
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	7, 22-23	
GRI 409-1 : Sites d'exploitation et fournisseurs présentant un risque significatif d'incidents liés au travail forcé ou obligatoire	-	Voir le rapport sur la loi LkSG 2023 (sur le site web)
GRI 413 : Communautés locales 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	65-66	
GRI 413-1 : Sites d'exploitation impliquant les communautés locales, études d'impact et programmes de soutien	65-66	
GRI 413-2 : Activités générant des impacts négatifs substantiels réels ou potentiels sur les communautés locales	-	Voir le rapport sur la loi LkSG 2023 (sur le site web)
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	22-23	
GRI 414-1 : Nouveaux fournisseurs évalués selon des critères sociaux	-	Informations non disponibles/incomplètes : les informations devraient être disponibles à partir de 2024
GRI 414-2 : Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	-	Informations non disponibles/incomplètes : les informations devraient être disponibles à partir de 2024
GRI 416 : Santé et sécurité des client(e)s 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	63	
GRI 416-1 : Évaluation des impacts de différentes catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	63	
GRI 416-2 : Infractions liées aux impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	-	Au cours de l'année de référence, un incident est survenu sur le marché ayant débouché sur un rappel de produits chez Kärcher Municipal.
GRI 417 : Commercialisation et étiquetage 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	32, 47, 63-64	
GRI 417-1 : Exigences relatives à l'information sur les produits et services et à l'étiquetage	63-64	
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016		
3-3 : Gestion des enjeux pertinents	11	
GRI 418-1 : Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité et aux pertes des données clients	-	Aucune violation n'a été détectée durant l'exercice concerné.



makes a difference

MENTIONS LÉGALES

Éditeur

Alfred Kärcher SE & Co. KG
Alfred-Kärcher-Straße 28-40
D-71364 Winnenden

T +49 7195 14-0
F +49 7195 14-2212

www.karcher.com

Contact

Équipe Corporate Sustainability
Paul Zimmermann v. Siefert
sustainability@karcher.com

Rédaction


Margit Mehlo, Marie Kristin Schmidt,
David Wickel-Bajak, Marina Kunert,
Alfred Kärcher SE & Co. KG

Conseils et texte

Berichtsmanufaktur GmbH

Conception et élaboration

aha grafikdesign



Consultez notre site karcher.com/sustain et apprenez-en plus sur la durabilité chez Kärcher et sur les personnes qui portent l'entreprise vers l'avenir grâce à leur travail et à leurs projets.